

Stratégie de développement des filères agro-pastorales de la Commune Basse Batouri

Décembre, 2021

Sommaire

Contexte, objectifs et méthodes	3
1 Des stratégies communales de développement des filières agro-pastorales, pourquoi faire ?	3
2 Méthodologies	4
Partie 1.Diagnostic économique de territoire	8
1 Ressources et acteurs de la Commune	8
2 Systèmes d'activités et moyens d'existence	26
3 La situation des jeunes ruraux	43
Partie 2.Diagnostic des filières agropastorales	48
1 Priorisation des filières porteuses	48
2 Caractérisation des chaînes de valeur et analyse des contraintes	53
Partie 3.Axes et actions de la stratégie de développement économique de la Commune	78
1 L'appui à l'installation des jeunes porteurs de projets	78
2 L'accompagnement des initiatives des Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales (OPAR)	80
3 L'accompagnement des initiatives/projets de la commune	81
Conclusion	84

Contexte, objectifs et méthodes

1 Des stratégies communales de développement des filières agro-pastorales, pourquoi faire ?

L'agriculture et l'élevage constituent les activités économiques les plus importantes pour les populations de la Commune. Mais de nombreuses contraintes pèsent sur le développement du secteur agro-pastoral : insécurité chronique et troubles d'ordre politique, manque de moyens des agriculteurs et des éleveurs, faiblesse des structures d'encadrement et des organisations professionnelles, etc.

Le but des stratégies est de définir ce que peuvent faire la Commune, les Organisations Professionnelles Agricoles existantes et les producteurs pour lever ces contraintes, avec éventuellement l'appui technique et financiers d'autres acteurs comme l'Etat, à travers ses Services Techniques, les Organisations Non Gouvernementales Internationales et les Organisations de la Société Civile centrafricaine.

Pour élaborer ces stratégies, les équipes IRAM / ECHELLE ont accompagné les acteurs communaux dans la réalisation des diagnostics économiques des territoires communaux. Le but était d'identifier les ressources existantes et les acteurs mobilisés pour le développement du secteur agropastoral à l'échelle des Communes.

Une attention particulière a été accordée aux perspectives offertes pour les jeunes qui constituent la cible privilégiée du projet I Yeke Oko. En effet, parmi les actions envisageables certaines seront soutenues par I Yeke Oko à travers notamment le Fonds d'Appui au Développement Economique Local (FADEL). Mais la stratégie ne se limite pas à ces actions et l'objectif est de renforcer les acteurs locaux à s'approprier les enjeux du développement agro-pastoral de leur Commune.

Le projet I Yeke Oko

L'objectif du projet I Yeke Oko est de contribuer au développement équilibré et durable des territoires touchés par les déplacements de populations issus du conflit centrafricain, en République centrafricaine et au Cameroun. Il est mis en œuvre par un consortium de 5 organisations non gouvernementales internationales : la Croix Rouge française, l'IRAM, CARE, Action Contre la Faim et le Conseil Norvégien pour les réfugiés. Il est financé par l'Agence Française de Développement.

Le projet s'articule autour de quatre objectifs spécifiques :

- Cohésion civique : renforcer les capacités des autorités locales pour la mise en place de mécanismes de gouvernance et d'un dialogue inclusif permettant une planification concertée du développement et de la réponse aux besoins des populations ;
- Cohésion Social : contribuer au renforcement des mécanismes communautaires de gestion des ressources, de médiation et d'accès aux services de base ;
- Cohésion économique : améliorer les moyens d'existence et les revenus des populations à travers les chaînes de valeur et les systèmes d'activités dans les filières agro-pastorales qui permettent aux jeunes, aux femmes et aux personnes vulnérables d'accéder à des activités économiques rentables et durables et à la mise en place de services financiers adaptés.
- Réaliser des diagnostics, capitaliser les expériences menées et participer au dialogue et aux réflexions sur les politiques et stratégies nationales et régionales en matière de développement local.

Dans le cadre de l'objectif de cohésion économique du côté centrafricain, il est prévu notamment d'accompagner des jeunes hommes et des jeunes femmes, agriculteurs et éleveurs, et des organisations de producteurs dans le développement d'activités économiques innovantes et les Communes dans la création d'infrastructures à caractère économique.

Dans ce but, l'IRAM, avec l'ONG ECHELLE, a accompagné 4 Communes de la Mambéré Kadeï dans la conception de stratégie de développement des filières agro-pastorales. Le présent document présente la stratégie de la Commune de Basse Batouri.

2 Méthodologies

Les méthodologies aussi bien pour élaborer les diagnostics que pour concevoir les stratégies ont été élaborées dans le souci d'impliquer à chaque étape les acteurs de la Commune. Le Cadre de Concertation et de Dialogue Communal, une instance mise en place avec l'appui du projet I Yeke Oko, a été mobilisée dans ce but.

2.1 Le diagnostic de territoire et les enquêtes ménages

Pour caractériser la situation agro-pastorale de la Commune, trois types d'enquêtes ont été menés : des enquêtes sur les ressources et les acteurs à l'échelle de la Commune ; une analyse

des systèmes d'activités des ménages ruraux ; et enfin des enquêtes spécifiques auprès des jeunes ruraux pour analyser les freins à leur installation.

2.1.1 Une analyse économique des territoires à l'échelle de la Commune

Une première réunion des acteurs communaux a permis de présenter la démarche dans son ensemble et de collecter une première série d'information à cette échelle sur l'organisation administrative du territoire, le peuplement, les paysages et les zones agro-pastorales, les infrastructures économiques et sociales et les Organisations de Producteurs en présence. Dans ce but, des fonds de carte de la Commune ont été utilisés puis mobilisés à toutes les étapes ultérieures comme support de collecte de l'information.

Pour ne pas exclure des enquêtes les Groupements inaccessibles aux équipes de IRAM / ECHELLE, soit du fait des conditions de sécurité soit de l'état des routes au moment des enquêtes, leurs représentants ont été conviés au Chef-Lieu de la Commune. La meilleure connaissance des acteurs du territoire issue de ces premières enquêtes a permis d'enrichir le panel des acteurs mobilisés pour une seconde réunion de restitution et de validation des diagnostics.

Dans l'ensemble ont participé au diagnostic dans la commune Basse Batouri : 22 personnes à la réunion communale de démarrage (dont 5 femmes) ; 41 aux réunions aux réunions des groupements (dont 12 femmes) et 22 à la réunion de restitution (dont 6 femmes).

2.1.2 Analyse des systèmes d'activités à l'échelle des ménages

Le ménage est considéré comme l'unité économique élémentaire, le niveau où les producteurs décident de d'allocation des ressources. Le système d'activité correspond à l'ensemble des activités économiques menées par les membres actifs d'un ménage et la manière dont ses membres les combinent dans le temps et l'espace en fonction de leurs ressources. Il s'agit également de comprendre comment les membres d'un ménage (les hommes et les femmes qui le compose y compris les jeunes dépendants) contribuent au travail productif et se partagent les revenus.

L'objectif de l'analyse des systèmes d'activités est de déterminer la capacité technique, économique, cognitive des producteurs de la région pour élaborer des propositions adaptées aux jeunes ruraux et aux diverses situations individuelles.

Des ménages d'agriculteurs et d'éleveurs ont été sélectionnés au niveau de chaque Groupement avec l'aide des chefs de Groupement. Des questionnaires ont été adressés dans l'idéal à tous les membres de chaque ménage individuellement. Ces questionnaires abordaient l'inventaire des activités productives, les pratiques agricoles, la gestion de la trésorerie à l'échelle individuelle et du ménage, l'organisation du travail au sein du ménage, les activités extra-agricoles, etc.

Au total, 11 ménages (chefs de famille) dont 03 femmes, ont été interrogés.

2.1.3 Enquêtes auprès des jeunes ruraux sur les freins à l'installation

En marge des réunions au niveau de chaque Groupement des focus group et des enquêtes sur questionnaire auprès de jeunes hommes et femmes, agriculteurs et éleveurs, ont été organisées avec pour objectif de mieux comprendre leur situation économique et sociale, les opportunités et difficultés rencontrées pour se former et initier des activités économiques et de manière plus générale leurs aspirations.

11 jeunes hommes et 6 jeunes femmes ont été interrogés dans la Basse-Batouri.

2.2 Conception de la stratégie avec les acteurs communaux

Les résultats du diagnostic ont permis d'identifier avec les acteurs communaux un certain nombre de filières porteuses, c'est-à-dire dont le développement peut permettre aux producteurs d'améliorer de manière durable les revenus tirés de leurs activités et leur capacité à investir. Les critères pour cette priorisation ont été élaborées avec les mêmes acteurs et repose sur l'importance de ces filières pour les différentes catégories de la population, en particulier les jeunes (hommes et femmes ; agriculteurs et éleveurs).

Pour chacune de ces filières identifiées comme porteuses, une analyse complète des chaînes de valeur depuis la fourniture des intrants jusqu'à la transformation et la commercialisation a été réalisée.

Sur cette base, les principales contraintes au développement de ces filières et les actions à mettre en œuvre pour les lever ont été analysées.

Enfin, les stratégies ont été conçues pour répondre à 3 questions : que peuvent faire l'Etat et ses Services Techniques Déconcentrés ; les Communes, les Organisations de Producteurs de la Commune et les producteurs, avec l'appui technique et financier éventuel d'autres acteurs

pour lever ces contraintes et faciliter l'installation des jeunes hommes et des jeunes femmes porteuses de projets.

Partie 1

Diagnostic économique de territoire

1 Ressources et acteurs de la Commune

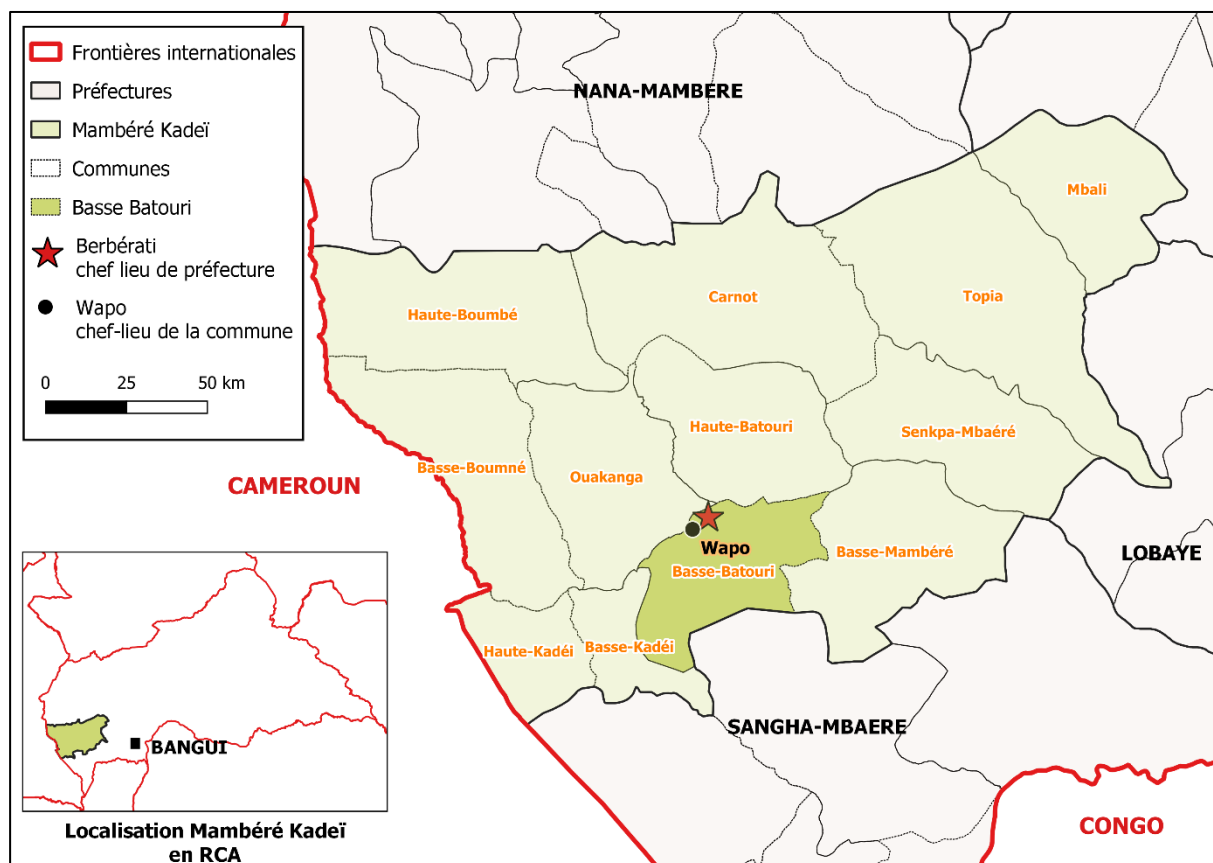
1.1 Présentation de la Commune

1.1.1 Localisation

Située au sud de la préfecture de Mambéré-Kadeï, elle-même au située à l'ouest de la RCA, la Commune de Basse-Batouri, est limitée au nord par la Commune de de Haute Batouri, à l'est par la Commune de la Basse-Mambéré, au Sud par la Commune de Nola (Préfecture de Sangha-Mbaere), au sud-ouest par la Commune de Basse Kadeï et à l'ouest par la Commune de Ouakanga. Sa superficie est d'environ 1 836 km².

Bien que ne faisant pas partie administrativement de la Commune rurale de Basse Batouri, la ville de Berberati, chef-lieu de la préfecture et plus grande ville de l'ouest de la Centrafrique, se situe géographiquement à l'intérieur des limites de la Commune. Son chef-lieu, Wapo, est situé immédiatement à la sortie de la ville vers l'ouest.

Carte 1 : localisation de la commune dans la Préfecture de la Mambéré Kadeï



Source : Pour toutes les cartes, le fond a été conçu avec les cartes topographiques au 1 : 2000° éditées entre 1971 et 1973 par IGN France, un modèle numérique de terrain téléchargé depuis srtm.csi.cgrar.org, les informations sur les limites administratives disponibles sur le site de l'OCHA (data.humdata.org) et les données OpenStreetMap.

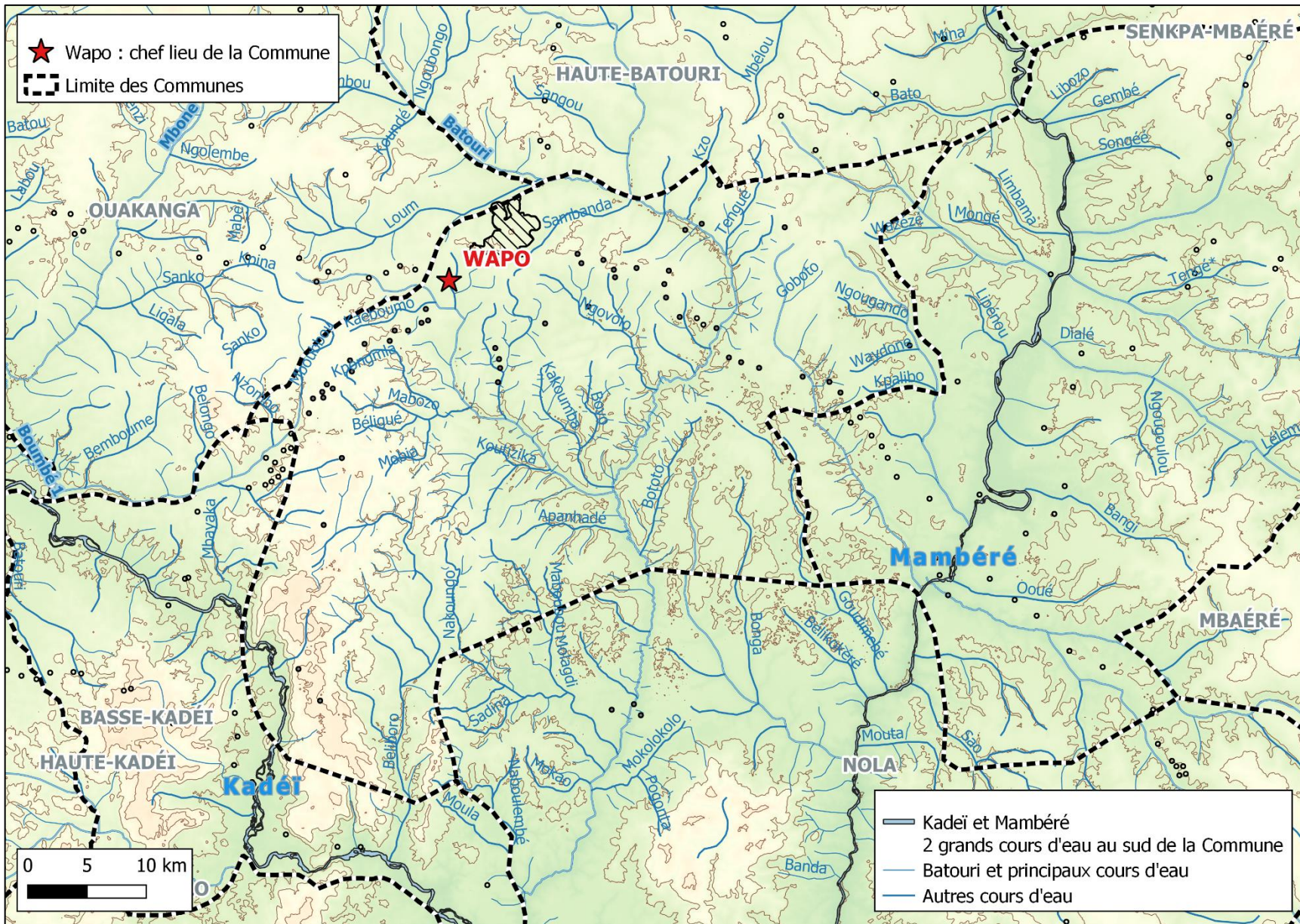
1.1.2 Relief et hydrographie

Comme dans le reste de la Préfecture, le climat est de type équatorial humide : il pleut entre 1500 et 2000 mm/an pendant les 9 mois de la saison pluvieuse (avril et novembre).

La Commune de la Basse Batouri est traversée du nord au sud par la Batouri qui draine notamment les rivières Ngobolo, Bissa puis Kakoumba avant de se jeter dans la Kadeï. A l'est de ce grand bassin, celui, beaucoup plus petit de la Matangoa reçoit les eaux de Ngougando et de Waydone avant de continuer son cours dans la Basse Mambéré. A l'ouest, les rivières Mboumbou se jette dans la Kadeï qui traverse le coin sud-ouest de la Commune. Entre les bassins de la Batouri et de la Kadeï s'élève une colline qui culmine à plus de 750 m.

Les sols ferralitiques, de couleur rouge, sont très profonds et faiblement concrétionnés. Le long des rivières on trouve des sols hydromorphes en lien avec un engorgement temporaire ou permanent.

Carte 2 : Relief et cours d'eau de la Basse Batouri



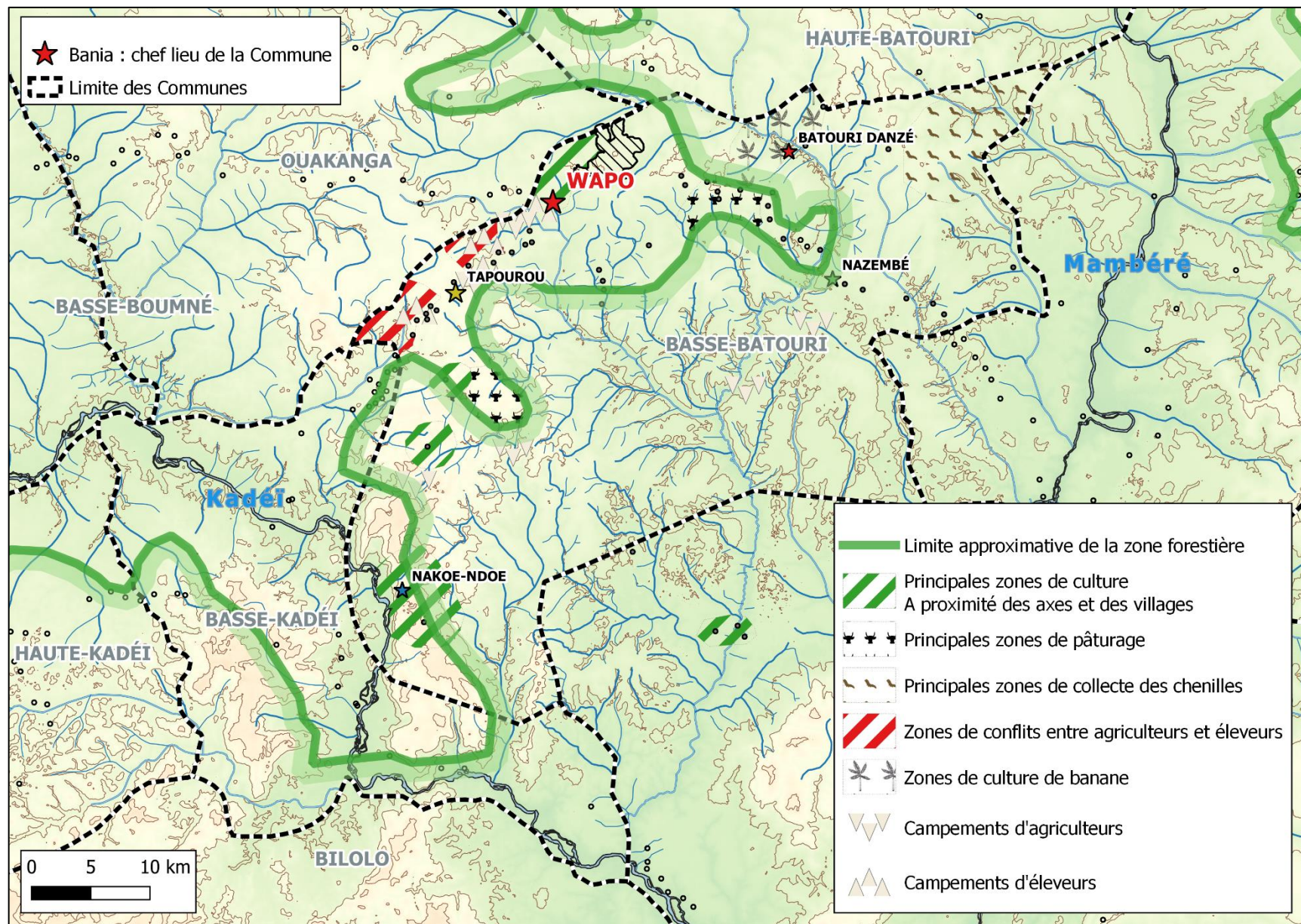
Source : Voir carte 1.

1.2 Végétation et ressources agro-pastorales

La végétation de la commune de Basse Batouri est dominée par la forêt tropicale humide incluant des savanes. La portion nord-ouest et ouest de la Préfecture, où se concentre la population, est dominée par les savanes péri-forestières, avec le complexe culture-friche typique des zones d'abatis-brûlis au sud de cette zone et les savanes péri-forestières.

Il faut distinguer de ce point de vue les zones de savanes et les zones forestières. Dans les premières, les champs sont cultivés 3 années avant d'être laissés en friche jusqu'à 5 années. L'association la plus typique est celle de l'arachide, des courges et du manioc, ce dernier étant laissé en terre deux années. Dans les secondes, après l'ouverture d'un nouveau champ par abatis-brûlis pour la culture de la banane plantain, du taro et des courges, la culture du manioc se poursuit 1 à 2 années avant une période de friche plus courte (2 à 3 ans seulement). Si la parcelle est débarrassée des plus gros arbres et racines, les cultures de l'arachide et du sésame, associée aux zones de savane, peut gagner ces zones forestières.

Carte 3 : Usages des ressources dans la commune



Source : Voir carte 1. Diagnostic économique IRAM- IYO, Août/Novembre 2020, Boulvert, Y. 1985. Carte phytogéographique de la RCA et Google Earth

Les activités agricoles se limitent aux abords des villages le long des axes (entre 0,5 et 5 km). Compte-tenu des rotations décrites ci-dessus, les activités dans les zones forestières se limitent dans un rayon plus restreint que dans les zones de savanes, l'aire des activités agricoles dépendant également de la taille des villages (voir la Carte 6 ci-dessous).

Les activités pastorales sont également déterminées en partie par la végétation, les troupeaux se concentrant sur les zones savanes péri-forestières, gagnées par l'herbe de Bokassa (*Chromolaena odorata*). Dans la commune Basse-Batouri, les éleveurs sont installés notamment dans le groupement de Batouri Danzé (Gbazi 2) et de Tapourou (Wapo, Bissa, Madoukou, Gozolo) ainsi que dans quelques campements dispersés aux confins de la commune voisine de Ouakanga (notamment la zone de savane comprise entre Gozolo et la rivière Mboumbou). Ces éleveurs ne pratiquent plus de transhumance sur de longues distances comme autrefois compte-tenu de la faiblesse des effectifs. Les principales zones de pâturages sont entre autres les alentours de l'aéroport de Berberati, la zone de Ngobolo et celle de Mboumbou qui cristallise des tensions récurrentes entre agriculteurs et éleveurs. Avant la crise sécuritaire de 2013 qui a entraîné l'exode des éleveurs au Cameroun, cette zone couverte de savane favorable à l'élevage avec des vastes pâturage et située le long de la rivière Mboumbou était affectée aux éleveurs qui continuent de la revendiquer encore aujourd'hui bien que des changements sont apparus dans l'occupation de cet espace avec la progression des champs des agriculteurs et les exploitations minières. Face aux refus de certains agriculteurs et exploitants miniers de revenir au statut initial de la zone, des incidents y compris violents (tueries de bétail, attaque des campements, etc) sont signalés autour de cette zone en dépit de la mise en place du comité de gestion de l'espace agropastoral (COGESAP) qui mène des activités de prévention et de gestion de ces litiges avec l'appui de l'IRAM et de la MINUSCA.

Enfin, les plus larges portions du territoire communal sont dévolues à l'exploitation forestière industrielle dans le cadre de concessions dévolues aux sociétés forestières (VICA, Timberland et SEFCA).

1.3 Population

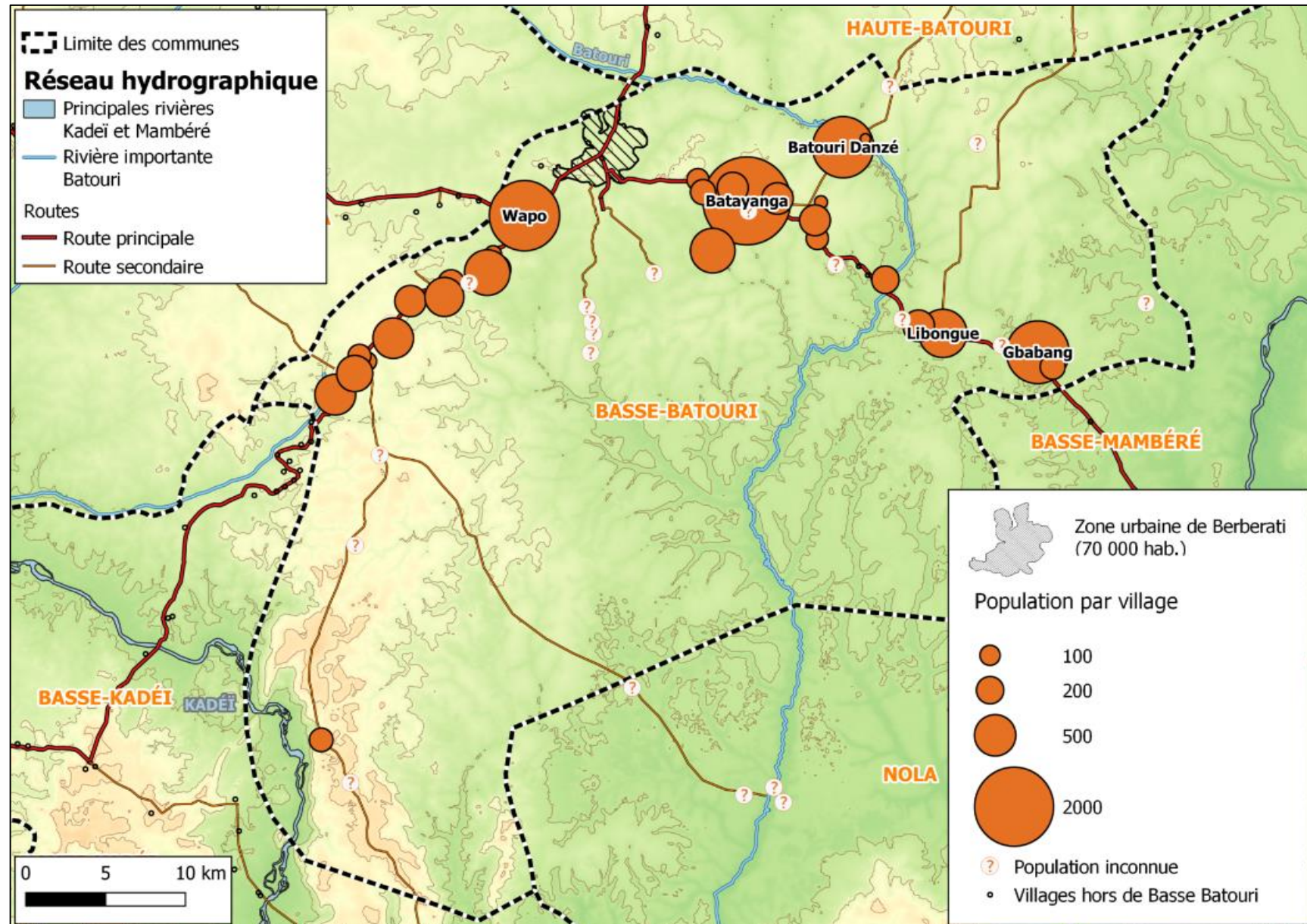
Les résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 2003 montrent que la préfecture de la commune de la Basse Batouri a une population de 10 831 habitants,

soit une densité approximative moyenne de 6 hab/km². Selon les projections de l'ICASEES, elle est passée à 15 193 habitants en 2020 (8,5 hab/km²) dont 7 693 de sexe féminin. Elle est en majorité composée de Gbaya Yanguéré, de Gbaya Bondamono, de Gbaya Bouli, de Gbaya Bokong et des Peuls.

La population d'une partie des villages recensés est inconnue, notamment celle des villages qui ne se situent pas sur les deux axes principaux de la Commune : Berberati – Dédé / Sosso (Basse Kadeï) et Berberati – Nola le long desquelles semble se concentrer la population. La moitié de la population par ailleurs habite dans les 5 plus gros villages de la Commune dont Batayanga, à l'est de Berberati, et Wapo, le chef-lieu de la Commune.

A noter que l'aire urbaine de Berberati, n'appartenant pas administrativement à la Basse-Batouri mais situé au sein du territoire de la Commune, rassemble, d'après le dernier recensement, environ 70 000 habitants (probablement plus de 100 000 à l'heure actuelle ce qui en ferait la ville de province la plus importante en RCA). Il ne fait aucun doute qu'un tel pôle urbain au sein d'une Commune rurale polarise nombre d'activités économiques mais également sociale (éducation, santé, etc.).

Carte 4 : Villages et population de la Basse Batouri



Source : Voir carte 1.

1.4 Administration

Sur le plan administratif, le chef-lieu de la Commune est Wapo situé à 8 km à l'ouest du chef-lieu de la Préfecture, Berberati. La Commune est administrée par un Conseil de Délégation Spéciale auprès de la commune, nommé par le décret N°20-049 du 19 février 2020. Il est actuellement composé de 5 membres dont une seule femme.

Tableau 1 : Composition du Conseil de Délégation Spéciale

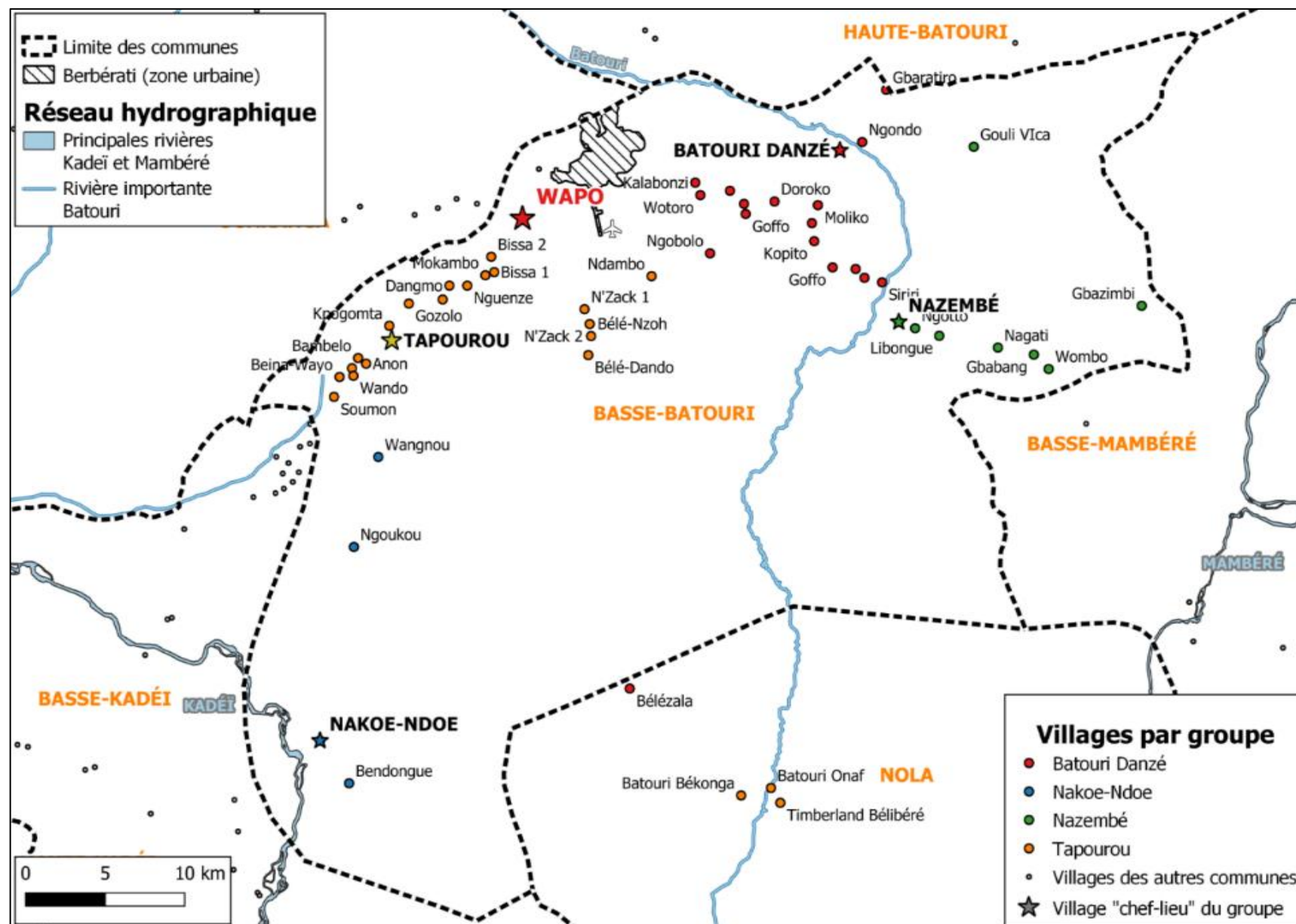
Nom et Prénom	Fonction	Sexe
KPAKOLE Mathieu	Président	M
BAZAMA Claire	1 ^{er} Vice-président	F
NASSINGA Antoine	Membre	M
MANGOUE TETE Roy	Membre	M
KOISSO François	Membre	M

Source : Diagnostic institutionnel de la Commune de Basse Batouri, IRAM-IYO, Mai 2021

En ce qui concerne les Services Déconcentré de l'Etat, la commune n'en dispose presque pas. Ceci s'explique par la proximité de Berberati. Les agents de sécurité de la Gendarmerie, de la Police, des FACA, des Eaux et Forêts sont juste positionnés au niveau de la barrière de Waco

La Commune est composée de 60 villages ou quartiers rassemblés en 4 Groupements : Batouri-Danzé (17 villages/quartiers), Nakoe-Ndoe (4 villages), Nanzembe (9 villages/quartiers) et Tapourou (30 villages/quartiers dont le village chef-lieu, Wapo). A noter que certains villages au sud de la Commune revendiquent leur appartenance à la Basse-Batouri tout en étant situés en dehors des limites telles qu'elles apparaissent à la fois sur les cartes topographiques éditées entre 1961 et 1973 et sur le site de l'OCHA. La présence de ces villages est liée à la présence d'exploitation industrielle de la forêt (concession de Timberland).

Carte 5 : Villages et groupements de villages de la Basse Batouri



Source : Voir carte 1.

1.5 Infrastructures économiques et sociales

1.5.1 Les routes et moyens de transport

Le réseau routier de la commune est constitué de 2 principaux axes et quelques routes secondaires :

- la RN 2 (Wapo – Gamboula) qui opère une jonction avec une route secondaire reliant Wapo-Sosso-Dédé (Basse Kadeï) qui dessert le sud-ouest de la Commune ;
- la RN 10 (Berberati-Nola) qui dessert l'est de la Commune et qui traverse la commune depuis le village Gbazi2 jusqu'à celui de Mokakembé.
- la route secondaire (Wando-Nakoe-Ndoe) qui permet d'accéder au groupement de Nakoe-Ndoe.
- la route secondaire reliant à partir de la RN10 le village Doroko en passant par Batouri-Danzé et qui se prolonge au-delà de la rivière Mambere jusqu'à Boda.

Ces axes routiers principaux, praticables toute l'année, structurent la géographie et le peuplement de la Commune. Des routes secondaires permettent de rallier les villages éloignés de ces axes, notamment ceux qui se sont installés dans le sillage de l'exploitation forestière industrielle (Wapo-Timberland). Le réseau routier est entretenu pour une large part par les sociétés forestières qui l'utilisent pour évacuer vers le Cameroun, notamment via Wapo, les grumes. Cependant, la plupart des routes et pistes sont dégradées ou obstruées par la poussée des arbres (axe Wando-Nakoe Ndoe) et manquent des ouvrages de franchissement à certains points critiques (Axe Doroko-Batouri-Danzé). Bien que cet axe se prolonge au-delà du village Batouri-Danzé jusqu'à l'extérieur des limites de la commune (Boda), il est impossible de continuer faute d'un moyen adéquat pour la traversée de la rivière Mambere. Ainsi, une bonne partie de la commune reste enclavée surtout en période de pluies et même toute l'année comme c'est le cas pour les villages du groupement de Nakoe-Ndoe qui ne sont accessibles que par moto. Les moyens de transport qui sont utilisés sur les principaux axes sont les camions, les véhicules légers et les motos. En revanche, sur les axes secondaires difficiles d'accès, les motos demeurent les seuls moyens de transport empruntés.

Photo 1 : Route reliant Berberati-Wapo-Gamboula (en haut) et un pont sur le même axe (en bas), infrastructures essentielles pour le développement des filières dans la Commune mais en état de dégradation



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

1.5.2 Les équipements marchands et services sociaux de base

7 principaux marchés, organisés sur une base hebdomadaire, se situent le long des axes principaux ou secondaires et rythment la vie économique de la Commune. Ils se distinguent par leur niveau d'équipement, leur taille (estimé en nombre d'usagers ou d'exposants) et dans une moindre mesure par les produits agricoles qui y sont vendus. Dans tous les marchés des commerçants viennent de Berberati pour vendre des habits et des produits de première

nécessité et pour s'approvisionner en produits agricoles (manioc, arachide, etc.). Ces commerçants peuvent également venir d'autres villages importants de la Commune ou de Gamboula (Basse Mboumbe). A noter que les marchés de Batouri Danzé et Batouri ONAF approvisionnent en chenille, produit typiquement forestier, non seulement Berberati mais toute la RCA au moment de la récolte. Les marchés constituent des lieux de rencontre importants entre les populations d'agriculteurs et d'éleveurs. On trouve, généralement sur ces marchés, quelques équipements de transformation agroalimentaire, essentiellement des moulins à manioc, des appareils manuels à mouliner pour transformer l'arachide, les courges ou sésames en pâte pour la sauce.

Les équipements de transformation agroalimentaire se situent notamment sur ces marchés ce sont essentiellement des moulins à manioc, des appareils manuels à mouliner pour transformer l'arachide, les courges ou sésames en pâte pour la sauce. Ils appartiennent pour la plupart à des individus qui font de cette activité une source de revenu complémentaire.

Photo 2 : Moulin manuel, seul moyen utilisé pour la transformation de l'arachide, courge et sésame en pâte dans toute la commune



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2020

Tableau 2 : localisation des marchés, leurs types et principaux produits échangés

Localités	Type, Etat (niveau d'aménagement)	Principaux produits
Wapo	Marché permanent avec hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures etc.
Wando	Marché permanent avec hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures etc.
Batouri-ONAF	Marché permanent avec hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures, produits manufacturés, chenilles, etc.
Timberland	Marché permanent avec hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures, produits manufacturés, chenilles, etc.
Batouri-Danzé	Marché avec hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures, produits manufacturés, chenilles, etc.
Nanzembe	Marche sans hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures, produits manufacturés, chenilles, etc.
Nbambang	Marché no permanent avec hangar	Manioc, arachide, sésame, maïs, viande, légume, habits, chaussures etc.

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2020

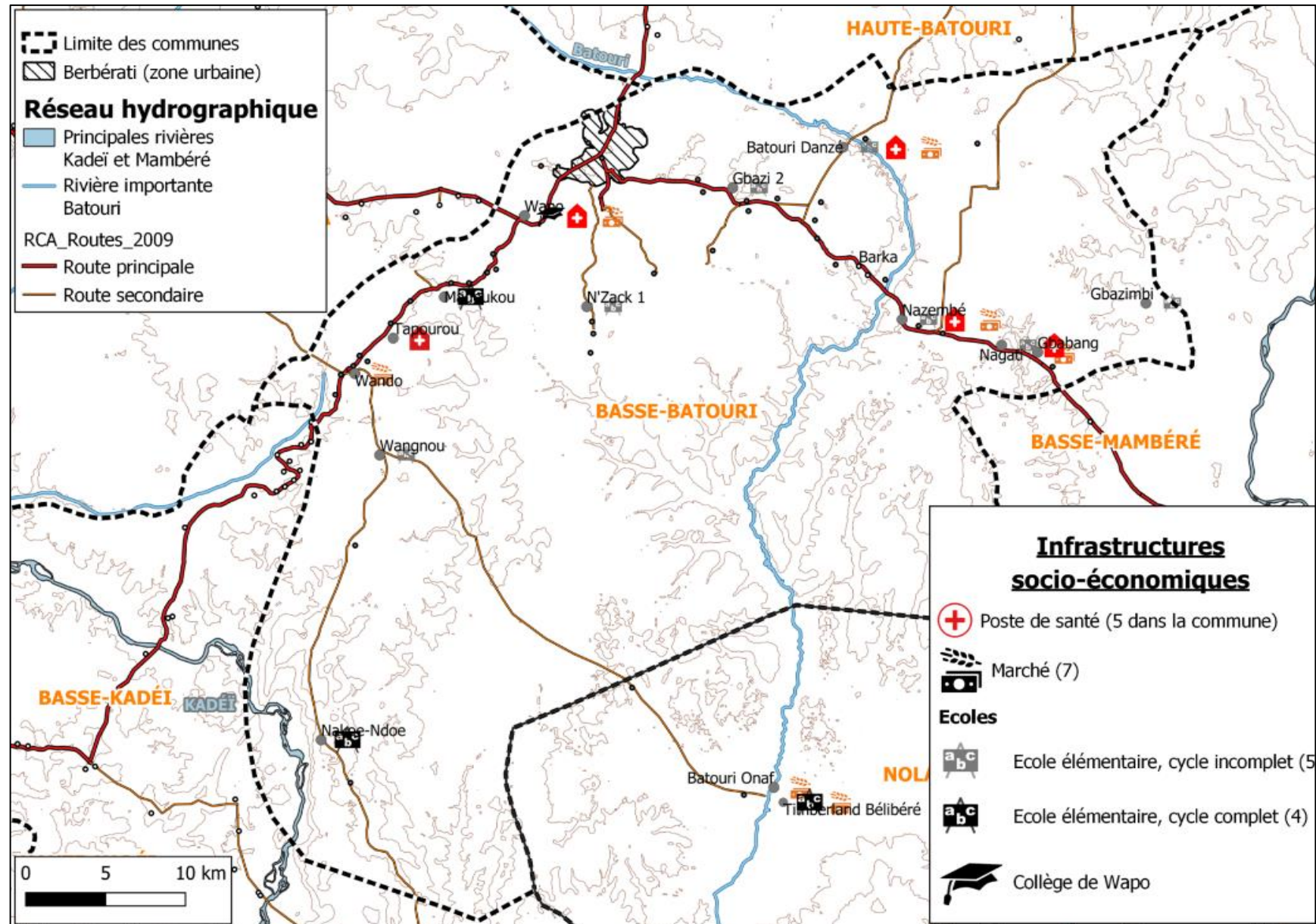
Les autres équipements marchands qu'on trouve dans la commune sont les kiosques ou boutiques. Il n'existe pas d'aire d'abattage y compris non aménagée dans la commune. Des

magasins de stockage ont été construits par la Fondation Luthérienne Mondiale (FLM) à Wapo et Madoukou mais ils ne sont pas utilisés. La sous-utilisation de ces magasins de stockage et la poursuite du stockage à la maison s'expliquent par la faiblesse de la production locale, le fait que les produits soient écoulés progressivement et des mauvais choix liés à leurs emplacements.

Sur le plan des structures de santé, la Commune est équipée de 5 formations sanitaires dont 3 postes de santé et de 2 centres de santé (Songbet Beligoto, Nagati, Nanzembe, Wapo).

Concernant l'éducation, on dénombre pour toute la commune, 13 établissements scolaires dont 12 écoles élémentaires localisées dans différents villages et un collège d'enseignement général à Wapo. Cet établissement secondaire permet aux élèves de suivre des études secondaires sans pour autant contraindre les contraindre à abandonner leurs cursus en cours de route ou obliger leurs familles à les envoyer à Berberati par exemple.

Carte 6 : Infrastructures économiques et sociales de la Basse Batouri



Source : Voir carte 1.

1.6 Structures ou institutions de formation professionnelles

Dans la commune Basse Batouri, il n'existe pas d'institutions de formation professionnelle. Les paragraphes qui suivent concernent la Préfecture de la Mambéré Kadeï. Plus loin sont abordés les apprentissages chez les artisans locaux.

Au niveau préfectoral, il existe des structures de formation professionnelle notamment le Centre d'Expérimentation et de Formation Agricole de Gamboula (CEFA) ainsi que l'Antenne Régionale de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) à Berberati. Cependant, ces structures ne sont pas facilement accessibles pour les jeunes : d'abord, vu la distance qui sépare les lieux de formations (Gamboula et Berberati) aux villages d'origine de ces jeunes, nécessitant de facto des frais de transport à leurs charges. Ensuite, bien que d'autres personnes informées puissent y participer à ces séances de formation, le CEFA cible en particulier les membres des groupements désignés par leurs pairs, ce qui n'est pas le cas de la majorité des jeunes. Enfin, il y a un obstacle en termes de communication d'autant plus que les jeunes vivant dans les villages isolés ou hors réseau dans la commune ne peuvent pas maintenir un canal de communication avec Gamboula et Berberati afin d'avoir régulièrement des informations sur des thématiques de formation en vue et les conditions de leurs déroulements.

En ce qui concerne spécifiquement l'antenne régionale de l'ACFPE, c'est la seule structure de formation professionnelle créée par l'Etat que l'on peut considérer comme encore active dans la zone. Le niveau d'activité fluctue en fonction des projets et des opportunités. Au moment du diagnostic, les moyens humains dont disposaient l'ACFPE de Berberati étaient toutefois limités (un directeur et deux conseillers) et les activités en veille. Plusieurs projets soutenus par les bailleurs internationaux prévoient toutefois de relancer l'activité de l'Agence dans la zone. C'est le cas des projets : « Projet d'appui au développement de l'apprentissage » (PADA) et « Maingo Ti a Masseka », soutenus par l'AFD, qui visent à soutenir la formation professionnelle et l'apprentissage en s'appuyant sur l'ACFPE et/ou en renforçant la présence de l'Agence en province. Il est important de noter que l'Agence n'intervient pas spécifiquement sur le secteur agro-pastoral, mais son activité couvre toutefois les métiers connexes et plus largement, les métiers ruraux, en fonction des potentialités économiques et d'emploi des territoires d'intervention.

1.7 Les Organisations Professionnelles Agricoles

Les multiples crises sécuritaires et économiques dans le pays ont entraîné un très large désengagement de l'Etat des services agro-pastoraux (approvisionnement en intrants, conseil agricole, vulgarisation des techniques, gestion et collecte des produits, commercialisation, accès au crédit, etc.). Les Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales (OPAR) ont tenté de suppléer à cette absence. A titre d'exemple, les organisations d'éleveurs locales qui relèvent de la FNEC ont longtemps facilité l'accès des éleveurs de gros et petit bétail aux produits vétérinaires. On retrouve aussi des formes variées de service chez les agriculteurs se traduisant par exemple par la mise en commun des forces de travail, le partage des expériences ou la fourniture des intrants agricoles (cas des groupements ou réseaux des groupements des agriculteurs)

Les OPAR de la commune Basse Batouri sont constituées des groupements exclusivement d'agriculteurs (prenant différentes appellations en sango ou dans les dialectes locales) ou exclusivement d'éleveurs (GIP : Groupement d'intérêt Pastoral, coiffé par une Fédération préfectorale, les FELGIP, et nationale, la FNEC). Aucun Groupement d'Intérêt Agro-Pastoral (GIAP) mixte n'a été constaté. Les groupements peuvent être composés exclusivement d'hommes (groupement des planteurs ou des éleveurs du gros bétail), de femmes (groupement des maraîchères) ou mixtes (groupements de production vivrière ou petit élevage). Le nombre des membres d'un groupement varie de 15 à 25 personnes.

Les groupements d'agriculteurs sont soit formels, c'est-à-dire jouissant d'une reconnaissance officielle (par la commune, la préfecture ou le ministère de l'intérieur), soit informels. L'initiative de leur création ne vient pas généralement des producteurs mais plutôt de la volonté de bénéficier d'une opportunité ponctuelle dans le cadre d'un projet. Ces groupements n'émergent pas comme acteurs économiques autonomes. Ils cessent de fonctionner à la fin des appuis accordés par les ONGs. Le partage des bénéfices d'une aide ou des produits des efforts collectifs peut être source de tensions entre leurs membres. La plupart des Groupements locaux ne sont pas enregistrés et la base de données de l'ACDA n'est pas à jour, aussi il est impossible de connaître le nombre de ces Groupements dans la Commune.

Chez les éleveurs, on compte trois GIP localisés à Wando, Beina-Wayo et Wapo. Comme les autres GIP de la FNEC, il vise entre autres à défendre les intérêts matériels et moraux de ses

membres et surtout faciliter l'approvisionnement des éleveurs locaux en intrants nécessaires à la santé animale et à l'alimentation du bétail. Tous les éleveurs peuvent avoir accès aux produits vétérinaires mais les membres du GIP ont un accès privilégié et préférentiel (rabais sur les prix des médicaments vendus par le GIP).

2 Systèmes d'activités et moyens d'existence

L'analyse des systèmes d'activités se réalise au niveau des ménages.

On étudie d'abord les systèmes de culture, d'élevage, les activités de chasse et de cueillette, les activités extra-agricoles sources de revenus avant d'analyser leur combinaison au sein des ménages.

Les ménages enquêtés sont quasi exclusivement dirigés par des hommes dont la moyenne d'âge est de 52 ans. La majorité des chefs de ménage sont des travailleurs indépendants mariés et polygames. Le nombre moyen d'enfants par ménage est de 7 auxquels il faut ajouter en moyenne 3 personnes à charge.

2.1 Activités agro-pastorales & systèmes d'activités

2.1.1 Cultures en zone forestière et en zone de savane

Les principales cultures dans la Basse Batouri sont le manioc, le maïs, l'arachide, la banane plantain, le taro, les cucurbitacées (courge et citrouille) et le sésame.

Parmi ces cultures, il faut distinguer celles qui se développent sous ombrage immédiatement après la défriche brûlis d'une friche forestière (plantain, taro) et les cultures mieux adaptées aux savanes plus ensoleillées (arachide et sésame notamment).

Photo 3 : Culture de manioc (en haut) et de courge (en bas) en zone forestière



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2020

Photo 4 : Ouverture d'un champ par abatis-brulis



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2020

Associations et rotations de cultures

Il faut ensuite distinguer les cultures en fonction de la durée de leur cycle. Les cultures de 3 ou 4 mois (arachide, maïs et haricot) bénéficient de deux saisons de cultures : elles peuvent

être semées en avril (au début de la saison des pluies) ou en août (seconde saison). Les cultures de 5 à 6 mois (comme les cucurbitacées et le sésame) ne sont plantées qu'une fois dans l'année (vers juin). Enfin, taro, plantain et surtout manioc restent en terre de 8 mois à plusieurs années.

Ainsi le système de culture le plus courant dans les savanes associe arachide (ou maïs), manioc et courge implanté dans cet ordre. La récolte de l'arachide libère la place pour le développement des autres cultures associées. Le manioc poursuit son développement après la récolte de la courge et commence à être récoltée l'année suivante pendant encore une année. La parcelle est ensuite laissée en friche pour 2 à 3 années en zone forestière et jusqu'à 5 années en zone de savane. La zone de forte production de l'arachide dans la commune Basse Batouri est située au niveau du groupement de Tapourou.

Dans les parcelles des friches forestières, les cultures sous-ombrage (taro et plantain) sont d'abord préférées et éventuellement une fois les plus gros arbres et racines éliminés la culture des cultures de savane peut enchaîner.

Associés aux friches forestières, on trouve de nombreux palmiers à huile. Il n'existe pas, ou peu, de plantations de palmiers à huile dans la commune Basse Batouri (groupement de Tapourou et Batouri-Danzé). Les palmiers se développent de manière spontanée à partir des repousses naturelles de graines du palmier. Bien que certains pieds qui poussent à proximité des champs ou des habitations soient plantés initialement par les propriétaires pour marquer la délimitation de leur parcelle, la majorité des plants ne le sont pas. Néanmoins, ils sont parfois entretenus et font l'objet d'appropriation par les villageois.

Calendriers agricoles

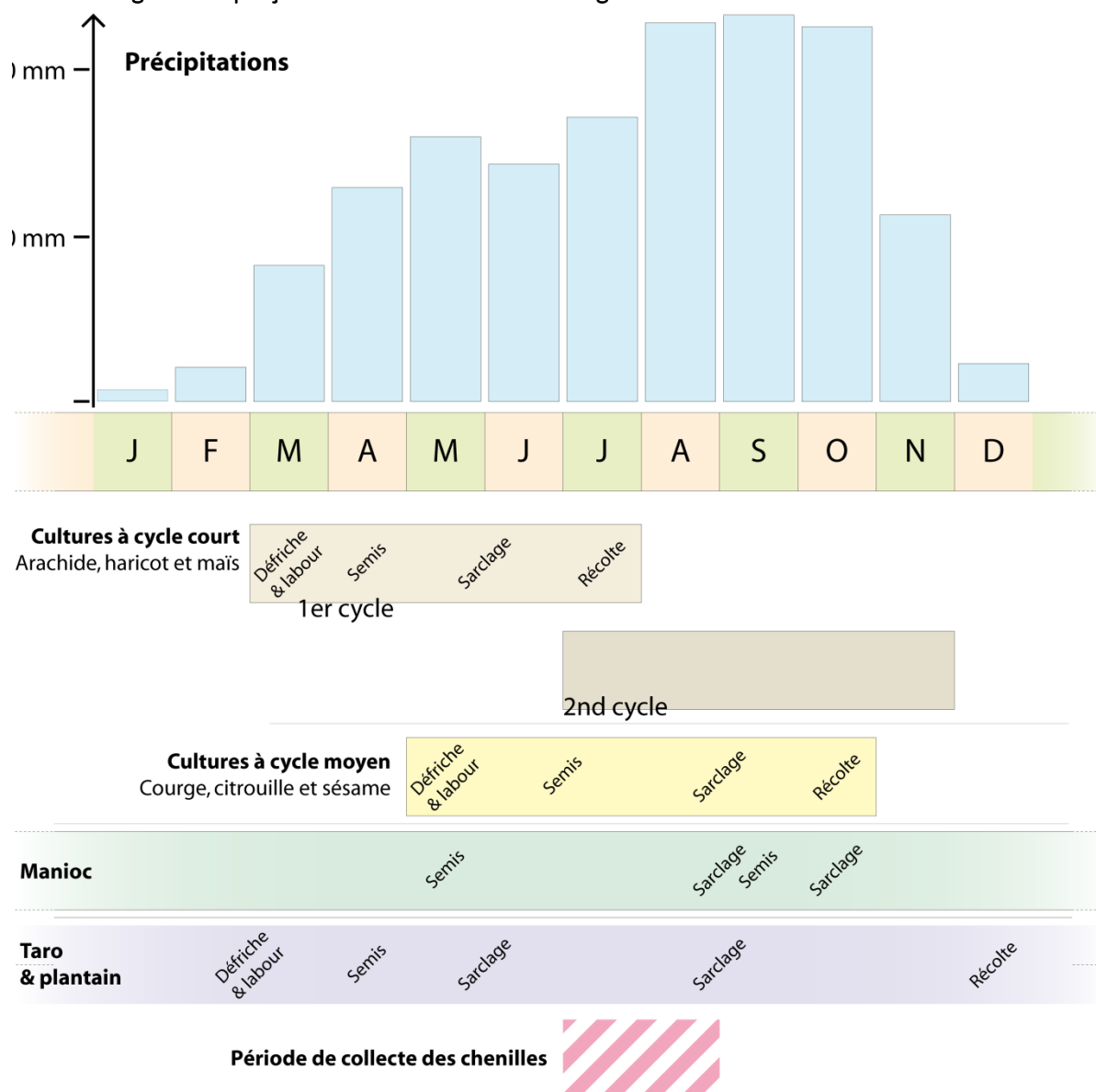
Le calendrier agricole est rythmé par celui des précipitations et par les cycles de chaque culture qui rentrent en association dans les parcelles.

La préparation des champs a lieu entre mars et avril, en fin de saison sèche, afin que les semis, cultures à cycle court (arachide, haricot et maïs) en première position, puissent intervenir dès le début des précipitations. L'entretien des parcelles nécessitent deux sarclages (entre juin et juillet) et les récoltes démarrent dans la foulée pour les cultures à cycle court pour s'étaler jusqu'en décembre avec les cultures à cycle moyen puis long.

La durée de la saison des pluies offrent la possibilité de pratiquer une seconde saison de culture (semis en juillet) pour les cultures à cycle court. Le manioc est récolté tout au long de l'année.

En l'absence de techniciens d'agriculture et d'élevage dans la commune, les seuls conseils techniques reçus par les producteurs proviennent des ONG : CRF et FLM (des formations a l'intention des groupements de producteurs sur la technique de semis et de fertilisation).

Figure 1 : Aperçu du calendrier des activités agricoles dans la commune Basse Batouri



Source : Diagnostic économique, IRAM-I Yeke Oko, Août 2020

Les intrants agricoles

Les semences constituent l'intrant essentiel dans la Commune. On n'observe très peu d'utilisation de produits phytosanitaires ou d'engrais de synthèse.

Les semences sont fournies par les chefs de famille. L'accès aux semences est notamment contraignant pour l'arachide, les graines de courge et le maïs puisque le chef de famille doit conserver une partie de la récolte destinée à l'autoconsommation ou à la vente pour la saison suivante. L'accès aux boutures de manioc est moins contraignant.

Les outils sont essentiellement constitués des houes et des machettes. Si elles peuvent représenter une contrainte au moment de leur achat, en valeur ils représentent peu au regard de la production surtout compte-tenu de la durée d'amortissement de ces équipements.

Par moments, les institutions humanitaires ou de développement (ONGs, PAM et FAO par exemple) peuvent faciliter l'accès aux semences ou aux outils dans le cadre de distributions ponctuelles.

2.1.2 Systèmes d'élevage

Les animaux les plus couramment élevés dans la Commune sont les chèvres, les moutons, les bovins et les volailles.

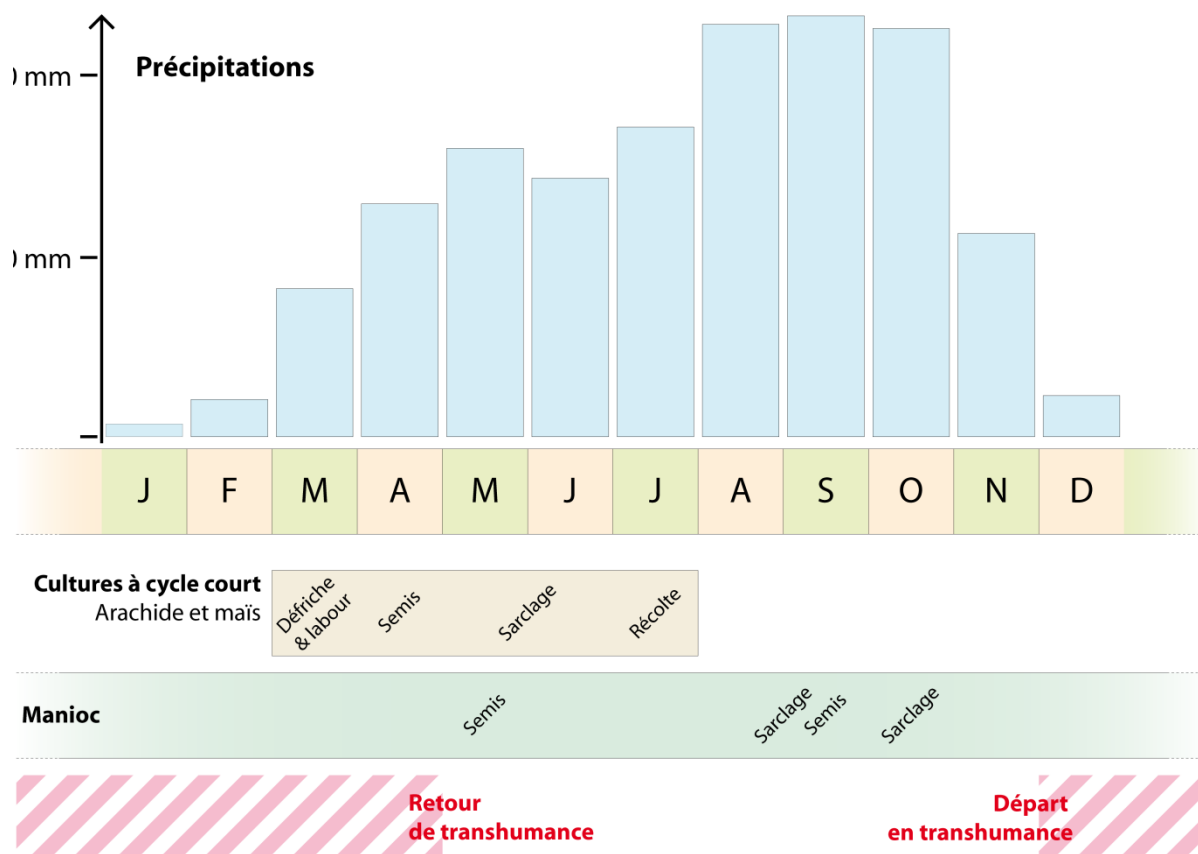
L'élevage des bovins et la transhumance

Les bovins sont élevés essentiellement par les éleveurs peulhs. Les sources d'alimentation des bovins demeurent la vaine pâture (pâturage et point d'eau naturel) et la complémentation des animaux en sels minéraux (chlorure de sodium et natron). Pour assurer au bétail une alimentation permanente et équilibrée à certaines périodes de l'année où les ressources naturelles se raréfient (saison sèche), les producteurs se déplacent. Mais, pour les éleveurs « résidents », on ne peut plus parler de transhumance au sens premier du terme car il s'agit de déplacements très limités réduits dans un rayon de 10 km maximum. Le système d'élevage des éleveurs étrangers ou transhumants depuis d'autres régions en Centrafrique n'a pas été étudié.

En saison sèche, le bétail est conduit autour de l'aéroport de Berberati et de Ngobolo pour les éleveurs du campement de Gbazi² dans le groupement de Batouri-Danzé. Les éleveurs des campements situés dans le groupement de Tapourou amènent leurs troupeaux autour de Mboumbou.

Le départ en transhumance se fait en décembre et le retour en mars. La conduite des troupeaux est souvent assurée par les bergers membres de la famille et quelque fois par les propriétaires. Contrairement aux éleveurs de Basse Mambere, les éleveurs de la commune Basse Batouri font état des cas d'occupation des espaces pastoraux par les agriculteurs, vols et tueries de bétail.

Figure 2 : Enchaînement des activités des éleveurs dans l'année



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2020

Les vaches en lactation sont généralement séparées du troupeau et restent pendant un moment autour du campement. La production laitière est une activité essentiellement dévolue aux femmes peulhs qui utilisent les revenus de la vente du lait pour faire face aux dépenses quotidiennes de la famille. Mais eu égard à la faible taille des troupeaux à l'heure actuelle, cette activité n'a plus l'importance qu'elle avait autrefois.

Photo 5 : une vue du campement d'éleveurs de Gbazi2, l'un des plus importants de la commune



Photo 7 et 8 : Troupeau de bovins (en haut) et des ovins (en bas) autour du campement Gbazi2



Source : Crédit photo, Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2020

L'élevage des petits ruminants

Du côté des petits ruminants, ovins et caprins, il faut distinguer le système d'élevage des « races » Mbémou, élevés en divagation autour des habitations des villages, de celui des races « Mbororo », ovins de plus grande taille élevés par les peuls dans les campements. Mieux contrôlés, ils sont regroupés et conduits chaque jour au pâturage par les membres du ménage (les enfants et les jeunes hommes). Dans certains cas (lorsque les effectifs sont faibles), ces

animaux pâturent ensemble avec les bovins. Pour assurer un équilibre alimentaire à ces ovins en période sèche, les éleveurs procèdent à leur complémentation en sels minéraux.

Alors que toutes les catégories de personnes d'un ménage peuvent être concernés par l'élevage des caprins (femmes, hommes jeunes ou âgés), l'élevage des ovins n'est pas souvent accessible à tout le monde (cout, savoir-faire, spécificité des animaux, etc.). L'élevage des caprins attirent majoritairement les ménages agriculteurs tandis que l'élevage des ovins bien qu'il émerge dans les villages est encore l'apanage des éleveurs (peuls). La production (y compris la prise en charge de la santé animale) est financée par les ressources propres du chef de ménage.

Intrants vétérinaires et services aux éleveurs

Mis à part l'approvisionnement par le GIP d'intrants vétérinaires évoqué plus haut, les campagnes de vaccination menées par des ONG pour les petits ruminants, les éleveurs ont difficilement accès à l'accompagnement technique nécessaire pour développer leurs activités.

Mais les principales contraintes liées aux activités pastorales évoquées par les ménages concernent tout d'abord l'insécurité foncière (conflit d'usage de ressources) et la pression sur les ressources due à l'arrivée des éleveurs venus de la commune de Ouakanga en saison sèche.

2.1.3 Autres activités agricoles : pisciculture, chasse, cueillette

Pisciculture : une activité qui suscite un certain engouement

Les activités piscicoles restent très peu développées, et sont menées en association avec l'agriculture. Cette activité concerne pour le moment une minorité de ménages et se concentrent autour des gros villages (Wapo, Tapourou, Batouri-Danzé, Nanzembe, etc.). Ces activités piscicoles n'impliquent pas les ménages éleveurs.

Les étangs piscicoles sont réalisés par les producteurs en saison sèche. Dans certains cas, ce sont les mines artisanales déjà exploitées qui sont aménagées et transformées en étangs piscicoles. La taille des étangs piscicoles varient de quelques dizaines de mètres carrés à une cinquantaine. Les étangs sont construits en fonction de la topologie du terrain : ils sont en dérivation lorsque la zone est plate et en barrage lorsqu'il y a des pentes qui entourent le site. Dans les deux cas, ils sont alimentés en eau à partir d'une source d'eau située à proximité. La

construction d'un étang est la phase la plus difficile et la plus couteuse de l'installation d'une pisciculture.

Les espèces de poissons élevés sont constituées des alevins pêchés sur la rivière Batouri. Les étangs sont fertilisés et les poissons sont nourris avec divers sources d'alimentation (compost, bouse de vache, feuille de manioc, etc.). Si certains producteurs suivent entièrement le cycle de production qui dure une année avant de faire la vidange, d'autres par contre, n'attendent pas forcément cette échéance pour jouir des produits de leurs élevage. Ils font précocement la pêche ou le vidange afin de subvenir de mobiliser de revenus monétaires pour satisfaire les besoins de leurs familles.

Les poissons sont destinés à la fois à l'autoconsommation des ménages et à la vente. La quantité de poissons collectée après la vidange des étangs qui se fait en moyenne une fois par an varie d'un ménage a un autre. Il en est de même pour le revenu issu de la vente compris en moyenne entre 25.000 et 30.000 FCFA. Une part non négligeable de poisson collecté sert à payer le service des femmes engagées généralement pour vidanger les étangs. Les activités piscicoles sont contrariées par des cas récurrents de vols de poissons pêchés pendant la nuit à l'insu du propriétaire, de la faible maitrise des techniques de construction des étangs ainsi que de l'élevage de poissons et d'un manque d'appui spécifique aux propriétaires de bassins piscicoles.

En général le chef de ménage s'occupe de la construction des étangs, du bouchage des fuites et de la vérification permanente des installations. Les autres membres du ménage (femmes et enfants) se chargent de l'approvisionnement des poissons dans les étangs en aliments (feuille de manioc, termitière, etc.). La vente des poissons est assurée directement par le chef de ménage qui décide également de l'affectation du revenu.

La chasse : une activité en recul dans la commune

A l'instar des activités piscicoles, les activités de chasse sont de moins en moins pratiquées dans la Commune. Elles se font avec des techniques de piège et avec des fusils de chasse. Les produits de la chasse sont constitués de hérisson, gazelle, biche, cibissi, etc. Parmi les contraintes évoquées pour cette activité, il y a la baisse significative des prises (moins de gibier) due à la pression humaine sur les ressources.

La collecte des chenilles : une activité de première importance dans certaines localités de la Commune

La cueillette concerne par ordre d'importance les chenilles, les champignons, le gnetum, etc.

Les chenilles sont des insectes qui ont pour habitats certains grands arbres forestiers appelés localement « Ndjoko ». Les chenilles les plus prisées sont celles qui sont noires et poilues.

C'est une activité qui concerne exclusivement les ménages agriculteurs (les ménages éleveurs ne sont pas impliqués dans la collecte) même si toute la population consomme ce produit riche en protéine et important pour la sécurité alimentaire des populations.

Pour la collecte de ces insectes, il faut non seulement une bonne connaissance de la forêt mais aussi des techniques appropriées. La cueillette se fait par montée sur l'arbre (ce qui est généralement une spécialité des Aka) mais plus souvent par ramassage des chenilles qui tombent d'elles-mêmes.

La saison des chenilles ne dure qu'un mois, entre août et septembre. Dans la Commune, sont concernées les zones forestières du sud-est notamment autour de Timberland dans le groupement de Tapourou et autour de Nanzembe.

Chaque année à la bonne période, les chefs de ménages commencent par un premier déplacement afin de préparer le campement appelé « Bara » censé abriter les « récolteurs » pendant 2 à 3 semaines, lui-même ou à l'aide de contractuels. Après la construction du campement, il revient au village s'approvisionner (alimentation) et préparer le départ de sa famille en brousse pour la récolte de chenille. Elle mobilise tous les membres du ménage (y compris les enfants dès lors qu'ils sont en âge de marcher dans la forêt). Il arrive de fois où seules les femmes et les enfants y vont pendant que le chef de ménage se concentre sur les récoltes des produits agricoles ou la préparation d'un autre champ. Les équipements de collecte sont constitués de saut, sacs, bassines, etc.

Les habitants de la Commune observent une baisse du nombre de chenille et l'expliquent par l'abattage par les sociétés forestières (Timberland) des gros arbres qui servent d'habitat pour ces chenilles.

2.1.4 Activités extra-agricoles : le secteur minier et quelques rares emplois saisonniers

Les activités minières restent les activités extra-agricoles les plus pratiquées. Les minerais exploités sont principalement le diamant et l'or.

Dans la Basse Batouri, les principaux chantiers miniers se concentrent autour des rivières ou cours d'eau tels que Batouri, Kadei, Ngoukoua, Mboumbou, Gouli, etc.

Les activités minières concernent à la fois la plupart des agriculteurs et certains éleveurs. Depuis la crise sécuritaire de 2013, les exploitations minières artisanales fonctionnent au ralenti. Certains ménages ont carrément abandonné. La crise sécuritaire a engendré l'arrêt du financement par les « assureurs » qui se font de plus en plus rares. L'embargo, bien que partiellement levé, a également freiné les exportations de ces minerais.

Hormis les activités minières, il y a lieu de noter quelques rares activités salariées avec comme principaux employeurs les sociétés d'exploitation forestières (Timberland). Les emplois sont temporaires (journaliers) ou permanents (mensuels) et concernent généralement les postes de gardiennage, de guide, etc.

2.1.5 La combinaison des différentes activités par les membres des ménages

Les ménages de la commune de Basse Batouri ne se limitent jamais à une seule activité productive ou source de revenus.

Ainsi, outre la combinaison des différentes cultures végétales, les ménages agriculteurs possèdent toujours un petit élevage associé. De même, une tendance historique ancienne renforcée depuis la crise de 2013, la quasi-totalité des éleveurs de gros bovins rencontrés lors de cette enquête pratiquent aussi les activités agricoles en appoint (maïs, arachide, manioc).

On a vu que bien souvent tous les membres des ménages agriculteurs sont mobilisés pour collecter les chenilles chaque année pendant environ un mois en saison des pluies. Cela impacte nécessairement les autres activités, notamment agricoles.

Par contre, les chantiers miniers étant situés à proximité des villages, les individus dans les ménages qui s'engagent dans les activités minières le font sans renoncer aux activités agricoles et pastorales. Cette activité n'implique pas les femmes. Les agriculteurs impliqués

dans les activités minières partagent leur journées de travail ou engagent des contractuels et les éleveurs recrutent des bergers pour assurer la garde des troupeaux.

Même les activités salariées se font également sans renoncement aux activités agricoles et pastorales. Les hommes concernés mobilisent soit de la main d'œuvre familiale (femme, enfants, frères/sœurs, etc.) ou utilisent les services de la main d'œuvre payée pour les activités les plus pénibles et nécessitant beaucoup de temps (défriche, labour), ce qui permettra aux autres membres du ménages de se concentrer sur les activités agricoles les « moins difficiles » telles que le semis, le sarclage ou la récolte.

2.1.6 Organisation du travail agricole au sein des ménages

Les différents travaux sont principalement effectués par la main d'œuvre des membres du ménage et à travers la pratique des groupes d'entraide appelé Heli.

Les « Heli », sont des formes d'invitation qui se font entre les ménages à tour de rôle. Un ménage sollicite l'appui des autres ménages en force de travail afin de combler ses besoins en main d'œuvre nécessaire à la mise en valeur de sa parcelle. Ces apports se font sans contrepartie financière mais impliquent pour celui qui invite une prise en charge alimentaire des travailleurs (nourriture, boissons alcoolisées, cigarettes). Les Heli sont avantageux (gain en temps et en superficie) mais sont difficiles à rassembler. Mais ils ne sont pas toujours appréciés du fait de son coût élevé et résultats non conséquents (minimisation des efforts fournis et implication le plus souvent des femmes et des enfants).

Certains ménages font parfois recours à la main d'œuvre payée (généralement issue des populations Aka et dans des rares situations des femmes peules) ou à des membres de leurs communautés religieuses. Les coûts des travaux agricoles sont estimés pour les superficies de 0,25 ha plus généralement exploités dans la commune et exprimée en « 50 x 50 ».

Généralement, les taches les plus pénibles ou nécessitant beaucoup d'efforts physique et du temps de travail comme la défriche et le labour sont réalisées par la main d'œuvre payée ou les groupes d'entraide tandis que les travaux de semis, sarclage et récolte sont fait par la main d'œuvre familiale.

2.2 Moyens d'existence des ménages

2.2.1 Autoconsommation et vente

La principale source d'alimentation pour les ménages d'agriculteurs provient de leurs propres récoltes (manioc, arachide, maïs, melon, courge, etc.). Les ménages éleveurs s'alimentent quant à eux grâce à la vente des produits d'élevage (bovins, ovins, caprins et volailles).

Le petit élevage (volaille, caprins, ovins, etc.) est un moyen complémentaire pour les deux catégories des ménages qui peuvent s'en servir pour la consommation ou pour la vente afin de s'approvisionner avec d'autres produits.

Les produits alimentaires achetés sur le marché sont ceux de première nécessité (sel, huile, savon, sucre, oignon, cube, viande, poisson, etc.). Si les ménages agricoles produisent en grande partie leur besoins en produits alimentaires, les ménages éleveurs (à l'exception de certains d'entre eux qui pratiquent les activités agricoles) s'approvisionnent presque entièrement sur le marché pour leurs besoins alimentaires. Dans une zone où la pluviométrie est abondante, il se pose aussi le problème de séchage des vivriers surtout le manioc, ce qui oblige les ménages y compris agricoles à recourir à des achats des produits alimentaires sur le marché pendant les périodes les plus pluvieuses. Il en est de même en cas de rupture de stock notamment en période de soudure où les ménages n'ont plus de produit dans leurs greniers.

Les récoltes sont contrôlées par les chefs de famille mais les ventes sont du ressort des femmes. Toutefois, le manioc reste le domaine réservé des femmes qui assurent la récolte, la transformation (cossette) et la vente. Les modalités de répartition de la récolte varient d'un ménage à un autre en fonction de la taille du ménage, de la quantité produite et des besoins de chaque famille.

Tableau 3 : Répartition des récoltes/production en fonction des spéculations

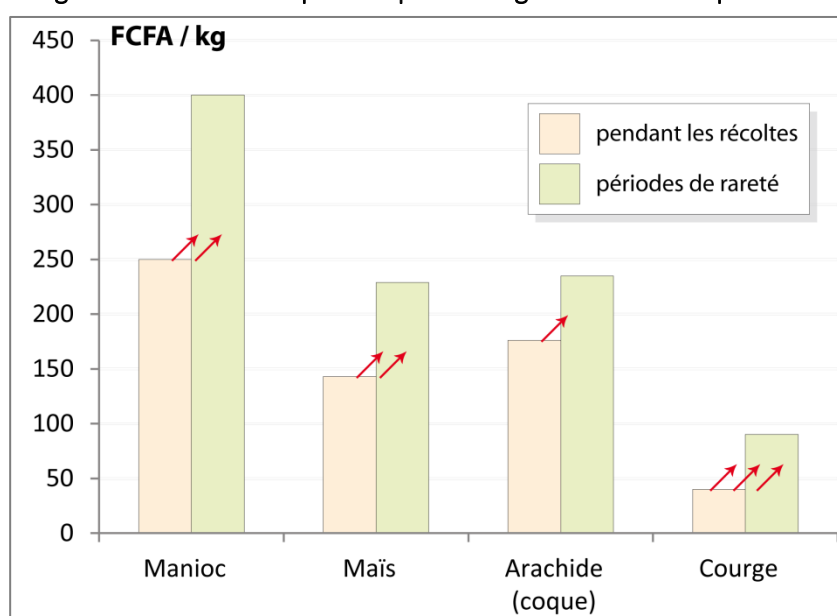
Principales Spéculations	Part autoconsommée	Part vendue	Part réservée pour la semence	Part donnée/prêtée
Manioc	40 à 60%	20 à 30%	-	5 à 10%
Arachide	5 à 10%	60 à 75%	10 à 15%	5 à 10%
Courge	5 à 10%	60 à 75%	10 à 15%	5 à 10%

Source : Diagnostic économique, IRAM-I Yeke Oko, Août 2020

De manière concrète et à titre d'exemple, pour 20 « ngawi¹ » d'arachide produites par un ménage, entre 1-2 « ngawi » ou cuvettes sont autoconsommées ; 12 à 15 sont vendues ; 1 à 2 sont données gratuitement aux parents, amis et connaissances ; 2 à 3 sont réservées à titre de semence pour la prochaine campagne et enfin 2 à 3 sont prêtées par le ménage à des tiers.

Des variations importantes des prix des spéculations agricoles justifiant une amélioration des capacités de conservation et de transformation sont observées dans la commune.

Figure 3 : Evolution du prix des produits agricoles selon les périodes



Source : Diagnostic économique, IRAM-I Yeke Oko, Août 2020

Les prix des vivriers sont assez bas durant la période des récoltes. Par contre, ils croissent dans les deux prochains mois suivant la période de récolte. Cette période marque non seulement la fin des récoltes mais aussi que les ventes ne proviennent plus des récoltes prélevées

¹ « Ngawi » est l'appellation de la cuvette en langue sango. C'est l'unité de mesure des produits vivriers. Le poids d'un « Ngawi » d'arachide coque est de 8 Kg. Il passe à 17 Kg si l'arachide est décortiquée en graine

directement du champ mais plutôt des récoltes en réserve dans les greniers. Seuls les ménages les plus solides c'est-à-dire en capacité de produire en grande quantité et de les stocker peuvent continuer à vendre sur le marché. Pour le manioc, ce sont les conditions météorologiques avec une pluviométrie abondante dans la zone qui peuvent également empêcher le processus de transformation en cossette (problème de séchage), ce qui expliquent généralement la montée des prix.

2.2.2 Revenu monétaire

La principale source de revenu monétaire est, chez les agriculteurs, la vente de produits vivriers et, chez les éleveurs, la vente de bétail.

Dans ce dernier cas, la plupart du temps, les ventes se font à Berberati ou le bétail est conduit sur pied. Généralement ce sont les animaux assez jeunes (2 ans en moyenne) ou plus vieux qui sont vendus. Les éleveurs rechignent à vendre les bovins dont les ventes interviennent pour des cas de dépenses incompressibles ou exceptionnelles avec des fréquences qui varient d'un ménage à un autre et selon la taille des troupeaux. Les revenus provenant de la vente des petits ruminants, volailles ou de lait par les femmes servent le plus souvent à subvenir aux besoins de la famille.

Chez les agriculteurs, il faut noter que les revenus tirés des activités de cueillette, notamment de chenille, ne reviennent pas systématiquement au ménage. Les femmes et les enfants peuvent être autorisés à user du revenu procuré par la vente des quantités qu'ils ont personnellement collectées. A l'inverse, les revenus des activités minières, instables par nature, sont directement gérés par le chef de famille.

2.2.3 Dépenses, épargnes et investissements

Des différences apparaissent en termes d'affectations des parts allouées et des priorités relatives à ces dépenses. C'est le cas par exemple pour les dépenses en matière de la scolarisation des enfants qui sont quasi nulles pour les éleveurs qui n'ont pas tendance à envoyer leurs enfants à l'école. On observe aussi qu'à l'inverse des agriculteurs, les ménages éleveurs qui ne produisent pas des vivriers doivent consacrer une part importante de leur revenu à l'achat de ces vivriers afin de couvrir leurs besoins alimentaires. A l'image des dépenses courantes, les dépenses exceptionnelles sont également à différencier d'un ménage

a un autre. Les cas les plus récurrents des dépenses imprévues concernent les problèmes de santé, le décès d'un proche, le baptême d'un enfant, les accidents de circulation, la réception d'un visiteur, etc.

Il n'existe pas d'institutions formelles de crédit dans la Basse Batouri. Cette situation n'empêche pas qu'il y ait des cas de recours au crédit à travers les réseaux de solidarité (proches, commerçants locaux et Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit).

La constitution d'épargne n'est pas une pratique courante chez les ménages enquêtés bien que certains d'entre eux parviennent à mettre un peu d'argent de côté pour des motifs de précaution principalement. La première forme d'épargne demeure les liquidités, suivie d'investissement dans le petit élevage (caprins, volailles, etc.) et enfin le petit commerce. Chez certains ménages (éleveurs par exemple), elle prend la forme d'un investissement dans l'exploitation minière et d'une capitalisation dans le gros bétail lorsque les exploitations minières rapportent.

Enfin, ce sont bien les revenus des activités agricoles et pastorales qui financent les activités minières dont, en retour, les revenus peuvent être réinvestis dans l'agriculture. Pour les agriculteurs, le manioc produit dans le champ du chef de ménage permet d'assurer en grande partie la prise en charge alimentaire des travailleurs. Par contre, chez les éleveurs, c'est la vente des animaux qui conduit à des investissements dans ce secteur par le biais des ouvriers qu'ils « assurent ». Les revenus tirés des activités minières sont ensuite éventuellement utilisés pour mobiliser des contractuels dans l'agriculture, des bergers pour garder les troupeaux ou encore pour recapitaliser son troupeau en achetant des animaux.

3 La situation des jeunes ruraux

3.1 Autonomisation et définition d'un statut de « jeunes »

Le mariage d'un jeune homme n'implique pas qu'il quitte immédiatement le foyer familial. Que ce soit la volonté des parents de le maintenir dans le foyer ou du fait de difficultés à s'autonomiser sur le plan économique, le départ du foyer peut être retardé. Cela n'empêche

pas ces jeunes hommes de développer au sein du foyer de leurs parents certaines activités de manière indépendante.

Au contraire, les jeunes femmes quittent le domicile familial dès leur mariage pour rejoindre celui de leurs époux. Ce mariage n'empêche pas non plus les femmes de développer leurs activités et leurs sources de revenus.

De ce point de vue, on observe des différences significatives entre jeunes issus de familles d'agriculteurs et jeunes issus de familles d'éleveurs. Chez les éleveurs (peuls), la vie active commence plus tôt tandis que la dépendance économique vis-à-vis de la famille peut durer plus longtemps y compris lorsque les jeunes fondent leurs propres familles (mariés avec ou sans enfants) et vivent en dehors du cercle familial.

Ainsi, si les hommes et les femmes âgés de 18 à 35 ans ont été considérés comme « jeunes » dans le cadre de ce diagnostic, le fait d'être jeune ne se réduit pas à l'âge mais dépend de la capacité à installer un ménage de manière autonome. Certains individus mineurs du point de vue de leur âge, ont le statut d'adulte du fait d'un mariage et du départ du foyer familial précoce. Inversement, un homme de plus de 35 ans, marié avec des enfants peut continuer à se considérer comme jeune s'il continue à vivre sous le toit familial et être pris en charge par le chef de famille.

3.2 Formation (initiale et professionnelle) des jeunes

3.2.1 Scolarité

Dans la commune Basse Batouri, la majorité des jeunes n'a pas eu la chance d'aller à l'école.

Sur 17 jeunes enquêtés, 10 ont été scolarisés et 7 n'ont pas du tout fréquenté l'école sur décision de leurs parents en lien avec leur mode de vie, leur éloignement de l'école, leur condition de vie ou leur perception de l'importance de l'école. Parmi les 10 qui ont pu fréquenter, 6 n'ont pas achevé le cycle primaire et 4 seulement ont atteint le secondaire dont un seul poursuit encore ses études en classe de 5^{ème}.

La situation n'est pas nouvelle : les chefs de ménages interrogés n'ont pour la plupart pas été scolarisés, ceux qui l'ont été se sont limités au primaire. Le niveau d'instruction des ménages est généralement le primaire. Ce constat est beaucoup plus perceptible chez les ménages éleveurs dont le mode de vie ne facilite pas l'accès à l'école.

Le manque de ressources pour la prise en charge des études, les décisions parentales, les problèmes de santé maladie, le décès de l'un des parents, les mariages et grossesses précoces sont les raisons mis en avant pour justifier cette situation. Aucun jeune éleveur rencontré n'a été scolarisé. Le mode de vie des éleveurs, fondé sur la mobilité des troupeaux et des hommes, ne facilite pas la scolarisation de leurs enfants.

La présence d'un établissement scolaire secondaire (un collège) opérationnel depuis la rentrée académique 2020-2021 à Wapo semble expliquer les difficultés en matière de poursuite des études pour les jeunes de la commune.

3.2.2 Formation professionnelle : faiblesse de l'offre

Dans la commune Basse Batouri, parmi les 17 jeunes soumis à l'enquête, 12 déclarent n'avoir jamais suivi une formation professionnelle, 3 ont suivi des apprentissages dans le domaine de la foresterie ou de la santé (prise en charge nutritionnelle des enfants) et 2 des apprentissages auprès de maître artisan (menuiserie, maçonnerie).

Compte tenu de l'absence d'une offre de proximité, les jeunes déclarant suivre une formation professionnelle ne l'ont pas suivi dans une structure formelle mais plutôt par un apprentissage du métier auprès des artisans locaux, leur permettant d'acquérir et développer des savoir-faire dans les différents domaines d'activité. Les artisans locaux jouent un rôle important dans la formation et l'installation des jeunes ruraux tant en termes d'accès à l'apprentissage, au foncier que dans l'accompagnement de ces jeunes. Dans certains cas, ce sont les parents qui assurent directement la transmission de leurs propres savoir-faire à leurs enfants.

A titre d'exemple, un jeune qui désire apprendre la maçonnerie doit s'approcher d'un maçon du village pour en faire la demande et se mettre à sa disposition. Pendant la phase d'apprentissage, le « maçon maitre » n'est pas obligé de lui verser un salaire ou tout autre forme de rémunération si ce n'est le partage du repas sur le lieu de travail ou un forfait d'encouragement à certains moments de l'évolution du travail ou à la fin des travaux d'un marché de construction que le maçon a réalisé pour un tiers avec la participation de l'apprenant. Sur certains chantiers, c'est l'apprenant qui prend en charge sa propre alimentation et ses déplacements. Parfois, en cas d'accident de travail entraînant des blessures et nécessitant des soins, l'apprenant a également besoin des soins.

Les difficultés mentionnées par les jeunes qui ont suivis ces formations sont : le non achèvement des apprentissages, les conditions de travail difficiles, les problèmes de prise en charge (alimentation, soins, etc.). Les lieux de ces apprentissages varient d'un jeune à un autre en fonction du type d'activité mais en général, ils se passent dans les villages d'origine de ces jeunes auprès des artisans locaux.

3.3 Activités économiques des jeunes ruraux

La plupart des jeunes, même encore dépendant de leurs parents, exercent une activité de manière autonome. Certains le font en appui à leurs parents, tandis que d'autres le font de manière autonome tant pour subvenir à leurs propres besoins que pour supporter une partie des charges de leurs familles.

Les opportunités économiques pour les jeunes dans les zones rurales sont fortement dépendantes de l'agriculture et l'élevage qui restent encore les activités principales dans ces zones : pratique de l'agriculture vivrière (arachide, manioc, maïs), élevage, commerce des produits issus de l'agriculture et de l'élevage ou encore exploitation minière artisanale.

Jusqu'en 2013, les jeunes de la commune Basse Batouri avaient une forte attirance pour l'exploitation minière artisanale (diamant et or) que beaucoup exerçaient à titre principal. Or, depuis 2013 et en raison de la crise sécuritaire qui a durement frappé la RCA, la tendance est plutôt à un faible engouement des jeunes pour cette activité.

Chez les jeunes de la commune Basse Batouri issus des ménages agricoles (agriculteurs), ce sont surtout la production et transformation des produits vivriers (taro, banane, manioc, maïs, arachide), la collecte des noix de palme pour les femmes qui se chargent de leur transformation en huile de palme et le petit élevage (ovins, caprins) qui sont cités le plus souvent comme activités rémunératrices pour les jeunes. Du côté des jeunes éleveurs ce sont principalement l'élevage des ovins, le commerce (bétail pour les jeunes hommes et produits laitiers pour les jeunes femmes).

3.4 Les freins à l'installation

Le manque de ressources financières est évidemment la contrainte citée le plus souvent par les jeunes interrogés. A titre d'illustration, les jeunes provenant des familles d'agriculteurs expliquent que la mise en culture d'une parcelle en zone forestière nécessite non seulement

des outils, des semences mais surtout la mobilisation de main d'œuvre, notamment pour l'abattage des gros arbres. Défricher et labourer 0,25 ha peut revenir jusqu'à 50 000 FCFA. Pour un jeune éleveur, l'acquisition d'une paire d'ovins revient au moins à 100 000 FCFA. Il en est de même pour la commercialisation du lait qui, compte tenu de la diminution des troupeaux, nécessite aussi l'achat de produit ainsi que du matériel de stockage et de conservation.

Par ailleurs, une frange importante des jeunes ruraux ne dispose pas d'une qualification professionnelle ou d'un savoir-faire nécessaire pour développer leur activité et ainsi permettre leur entrée dans la vie professionnelle. Ils sont donc confrontés au manque de formation professionnelle (en apprentissage et formelle) et de compétences entrepreneuriales. Certaines activités telles que la pisciculture, le maraichage et la transformation des produits agricoles nécessitent la maîtrise des techniques appropriées et des équipements adaptés.

Les jeunes n'ont pas soulevé l'accès à la terre comme un obstacle, sauf pour certains éleveurs de retour sur les terres qu'ils avaient fuies et qui ont évoqué des cas d'occupation des espaces pastoraux ou d'anciens campements par des champs.

Partie 2.

Diagnostic des filières agropastorales

Sur la base d'une priorisation des filières agro-pastorales par les acteurs communaux du point de vue des opportunités qu'elles représentent pour l'installation des jeunes ruraux et le développement économique de la Commune en générale, cette partie propose une analyse de certaines filières dans le but d'identifier les opportunités et les contraintes à leur développement.

1 Priorisation des filières porteuses

Les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques de la commune Basse Batouri sont constituées principalement des filières végétales (manioc, arachide, maïs, courge, sésame, tarot, banane, palmier), animales (bovins, ovins, caprins, lait, volaille), forestières (chenille, gnetum) et halieutiques (pisciculture). Pour prioriser les filières qui seront retenues dans le cadre de la stratégie, des critères ont été discutés avec les participants aux cadres communaux de concertation. Les filières prioritaires sont susceptibles d'être soutenues à travers les projets individuels (projets des jeunes) et collectifs (initiatives des OPAR et de la commune) dans le cadre du projet IYO.

La priorisation des filières repose sur 6 critères d'importance socio-économique dans la Commune :

1. La proportion des ménages impliqués dans la filière à l'échelle de la commune ;
2. La création de valeur ajoutée dans la chaîne de valeur avec notamment des activités de transformation importantes ;
3. L'importance de la filière pour la sécurité alimentaire ;
4. La contribution de la filière au revenu monétaire des ménages ;
5. L'intérêt des jeunes pour la filière ;
6. L'identification des innovations dans la filière (activités nouvelles ou spécifiques, activité pouvant menée à une articulation élevage-agriculture, etc.) ;

Tableau 4 : Croisement des critères de priorisation avec les filières porteuses

Filières	Proportion des ménages impliqués dans la filière	Création de valeur ajoutée dans la chaîne de valeur	Importance pour la sécurité alimentaire	Importance pour les revenus monétaires des ménages	Intérêt des jeunes pour la filière	Innovations identifiées dans la filière
Manioc	Tous	Production et transformation (rouissage, puis mangbéré, ou cossette)	Essentiel	Assez forte/Assez conséquente	Pas un grand intérêt	Non, pas d'innovation identifiée en dehors des pratiques habituelles
Arachide	Tous	Production et transformation (<i>Kpi pour la sauce</i>)	Important	Très forte/Très conséquente	Oui (jeunes hommes et femmes)	Oui, activité très ancienne mais forte implication des jeunes femmes dans la transformation
Palmier à huile	Minorité	Transformation notamment production d'huile de palme	Important	Assez forte/Assez conséquente	Oui (surtout les jeunes femmes)	Oui, activité très ancienne mais forte implication des jeunes femmes dans la transformation
Caprins	Minorité	Production et transformation (grillades)	Important	Forte/conséquente	Oui grand intérêt (jeunes hommes et femmes)	Non, activité très ancienne sans aucune innovation particulière
Ovins	Minorité	Production et transformation (grillades)	Important	Forte/conséquente	Grand intérêt (pour les jeunes éleveurs)	Oui, activité récente pour certaines catégories de la population (agriculteurs) et surtout les jeunes
Bovins	Minorité (mais tous éleveurs)	Production et transformation (grillades, fumage)	Important	Forte/Conséquente	Grand intérêt (pour les jeunes éleveurs)	Oui, une activité historique des éleveurs mais qui intéresse d'autres acteurs notamment les jeunes pour ce qui est de la transformation

Filières	Proportion des ménages impliqués dans la filière	Création de valeur ajoutée dans la chaîne de valeur	Importance pour la sécurité alimentaire	Importance pour les revenus monétaires des ménages	Intérêt des jeunes pour la filière	Innovations identifiées dans la filière
Porcins	Minorité de ménages	Production et rares transformation	Accessoire	Forte/conséquent	Faible intérêt à cause des pertes (pathologies)	Non, activité très ancienne sans aucune innovation particulière.
Lait	Minorité (mais toutes les femmes d'éleveurs)	Production et transformation : beurre, Kindirmi (forme de yaourt),	Important pour les éleveurs	Assez forte/Assez conséquente	Oui (spécifiquement pour les femmes d'éleveurs)	Oui, une activité de commercialisation très prometteuse surtout pour les femmes éleveurs
Poissons	Majorité	Production	Important	Très forte/très conséquente	Oui (jeunes hommes et femmes)	Oui, activité émergence chez les jeunes qui sont les premiers acteurs sur tous les maillons
Chenille	Majorité	Production et transformation (fumage)	Important	Très forte/très conséquente	Oui (jeunes hommes et femmes)	Oui, une activité de ramassage ancienne mais une filière émergente pour les jeunes.

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Au terme de ce travail de priorisation, il ressort que sur une liste de plusieurs filières identifiées (manioc, arachide, maïs, courge, sésame, taro, banane, palmier, bovins, ovins, caprins, lait, volaille, chenille, gnetum, poissons), seules les filières arachide, manioc, palmier, ovins/caprins, bovins/lait, chenille et poissons ont été considérées comme potentiellement prioritaires par les acteurs de la commune Basse Batouri.

Il n'est pas possible de comparer des filières aussi différentes que la filière « arachide » et la filière « viande bovine », par exemple. Pour comparer ce qui est comparable, nous regroupons en 3 « familles » les filières : végétales, animales et forestières / cueillettes. A noter que la pisciculture est associée aux filières végétales car elle est associée à des activités agricoles.

Sur la base de ce regroupement, les participants à l'atelier² ont procédé à la priorisation des filières en prenant en compte l'ensemble des critères mentionnés. Dans ce but, un classement des filières d'une même famille entre elle pour chaque critère est fait et l'on procède à la moyenne pour le classement final.

Dans le tableau qui suit, les filières prioritaires sont mises en couleur vert, les filières secondaires ou optionnelles en bleu et les filières les moins prioritaires en orange.

² Atelier communal de priorisation et d'analyse filières de la commune Basse Batouri

Tableau 5 : Classement/ordre des filières porteuses prioritaires

Filières	Proportion des ménages impliqués dans la filière	Création de valeur ajoutée dans la chaîne de valeur	Importance pour la sécurité alimentaire	Importance pour les revenus monétaires des ménages	Intérêt des jeunes pour la filière	Innovations identifiées dans la filière	Ordre de priorisation
<i>Filières végétales et associées</i>							
Arachide	2	1	2	3	2	2	2
Manioc	1	4	1	4	3	5	3
Pisciculture	5	3	4	4	1	1	3
Palmier	5	3	4	4	3	3	3,66
<i>Filières animales</i>							
Caprins	2	2	3	3	2	2	2,33
Bovins	5	2	2	3	2	2	2,66
Ovins	4	4	4	4	3	2	3,50
Lait	5	2	5	3	4	3	3,66
<i>Cueillette</i>							
Chenille	1	1	1	1	1	1	1
Gnetum	2	2	2	2	2	2	2

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Avec cette méthode, les participants à l'atelier communal de priorisation et d'analyse des filières de Basse Batouri ont identifié et priorisé 5 filières agropastorales porteuses :

- L'arachide (filière végétale) ;
- Le manioc (filière végétale) ;
- Les Bovins/lait (filière animale) ;
- Les Ovins/caprins (filières animales) ;
- La pisciculture (filières halieutiques) ;

L'équipe du projet I Yeke Oko a proposé d'ajouter le lait aux filières prioritaires retenues compte tenu du fait qu'elle intéresse principalement les jeunes femmes éleveuses, une catégorie de la population qui semble moins concernée par les autres filières priorisées.

A noter que les produits tels que les chenilles bien que filière importante dans la commune n'a pas été retenue car les acteurs communaux n'envisageaient pas a priori d'actions à mener pour leur développement (faiblesse des innovations identifiées, faible intérêt des jeunes).

2 Caractérisation des chaines de valeur et analyse des contraintes

Pour identifier les actions envisageables pour le développement des filières, on décompose chaque filière par maillons. Pour cerner un maillon, nous considérons le moment où le produit change de main (« propriétaire »). On se limite aux maillons qui concernent le territoire de la Commune en y ajoutant Berberati (chef-lieu de la préfecture). On s'intéresse aux chaînes de valeur en aval de la production, traitée déjà dans le diagnostic des systèmes d'activité, et on se limite à l'achat du produit par le consommateur final (sans s'occuper des nouvelles transformations que le produit subit à ce stade).

Des questions spécifiques déroulées lors de l'atelier d'analyse filières de la commune ont conduit à la détermination des différents maillons de chaque produit puis à une caractérisation des chaines de valeur qui y sont associées. Il convient de distinguer les acteurs directs qui interviennent dans la chaîne de mise en marché (producteurs, transformateurs,

commerçants, etc.) et les acteurs indirects qui fournissent des biens ou prestations aux acteurs directs (transporteurs, propriétaires de dépôts, Etat, ONG, etc.).

2.1 Des contraintes transversales pour le développement des filières agro-pastorales

Dans la suite on procède à l'analyse. Avant de passer à l'analyse de chaque filière retenue comme prioritaire notamment du point de vue de la chaîne de valeur, il faut souligner qu'un certain nombre de contraintes ne sont pas spécifiques à l'une ou l'autre filière mais les concernent toutes.

La réponse à ces contraintes relève typiquement des initiatives et les projets portés par la Commune présentés dans la stratégie en dernière partie de ce document.

2.1.1 Le stockage des produits agro-pastoraux

Il n'existe pas des grands entrepôts mais des magasins de stockage communautaires ont été construits par COOPI dans certains villages de la commune notamment à Wapo et Madoukou. D'après les acteurs communaux, les magasins ne sont pas souvent été utilisés par les producteurs et les commerçants à cause d'un manque d'information sur leur existence et du fait de l'absence de palettes au sol pour éviter des moisissures sur le produit. Mais il semblerait surtout qu'il y ait des problèmes de gouvernance : les magasins sont parfois confiés soit à des Groupements qui ne restent pas en activité une fois le projet qui les avait soutenus terminé ou soit à la « communauté » sans désignation des responsables de l'entretien de l'investissement.

2.1.2 Le transport des produits agro-pastoraux

Le transport est essentiel pour les filières dont les produits sont issus de zones rurales reculées comme l'arachide ou le manioc dans la Commune. Les transporteurs font qui évacuent le produit des zones de production vers les différents marchés de vente où se rencontrent les offreurs et les demandeurs sont donc des acteurs importants des filières.

En l'absence d'un réseau de transport approprié et compte tenu du réseau routier très dégradé, les moyens de transport les plus utilisés demeurent les taxi-moto qui font les navettes entre les villages isolés (Timberland, Nakoe-Ndoe, Batouri-Danzé, etc.), les gros

villages (Nanzembe, Wapo, Wando, etc.) et les villes (Berberati). Les chauffeurs des motocyclettes sont des jeunes issus des villages de la commune ou venant de Berberati. Des véhiculent légers (pick-up) et camions (grumiers) participent également à cette activité de transport surtout sur les axes principaux reliant Berberati à Gamboula et Berberati à Nola.

Le coût du transport varie en fonction des moyens utilisés. Dans certains cas intègrent aussi le transport de la personne qui accompagne le produit. Pour un transport à moto, il faut inclure non seulement le prix du produit (sac d'arachide) mais aussi celui de la personne et les formalités au niveau des deux barrières (Wapo, et les barrières aux entrées de Berberati).

La mauvaise situation des infrastructures routières gêne et rend plus coûteuse l'organisation de la collecte dans les marchés locaux de la Commune et l'acheminement vers les marchés des pôles urbains de proximité comme Berberati surtout pour les producteurs des groupements de Batouri-Danzé et Nakoe-Ndoe.

2.1.3 Le financement des filières agro-pastorales

L'accès aux financements pour les filières agropastorales pourtant indispensables au maintien des activités et à de nouveaux investissements pour la transformation de l'agriculture reste problématique dans la commune Basse Batouri. Il n'existe pas de structure de financement direct (institution de microfinance ou banque) des activités de production, transformation ou commercialisation. Pour limiter cette contrainte, certains acteurs comblent leurs besoins en financement en mobilisant leurs contributions dans les tontines (Kelemba). Or, il se trouve que seuls les membres actifs de ces Kelemba peuvent bénéficier de ce mécanisme de financement. Les montants sont relativement limités et toujours proportionnels aux capacités d'épargne des membres. Enfin, les financements ne sont disponibles qu'au moment où son tour est venu, ce qui n'est pas toujours le bon moment du point de vue du besoin. Les Kelemba rassembleraient que peu de membres aujourd'hui.

Toutefois, les femmes Wali-gara qui jouent le rôle des grossistes font partie des acteurs majeurs au regard de leur rôle d'intermédiaire des échanges entre producteurs et acheteurs finaux. En général, elles ne participent pas directement au financement de ces filières en comblant les besoins en financement des autres acteurs (crédits aux producteurs en particulier) mais permettent par l'achat des produits aux producteurs au moment des récoltes la mobilisation des ressources pour le financement et la pérennisation des activités. Dans

certains cas et pour certaines filières comme les chenilles par exemple, il existe des mécanismes de financement prenant des formes d'assurance à travers lesquels les grossistes qui disposent des trésoreries accordent des prêts aux producteurs afin de leur permettre d'assurer efficacement la collecte des insectes pour le compte du prêteur qui se fera rembourser au moment de l'achat. Pour les Wali-gara, cette stratégie vise également à sécuriser leurs approvisionnements face à la concurrence et à payer le produit à des prix moins coûteux.

2.2 L'arachide

On a vu dans l'analyse des systèmes d'activité l'importance de cette culture pour les ménages de la Commune. Une part de cette production est autoconsommée, mais l'arachide est une culture essentiellement destinée à la vente. Les producteurs assurent la récolte et le séchage des arachides avant leur vente.

Les moyens de stockages disponibles sont les greniers construits à base de bois et des feuilles d'arbres ainsi que l'intérieur des maisons d'habitations. Si le stockage est fait dans les greniers, le conditionnement se fait dans des emballages en feuilles d'arbre alors que le stockage dans les maisons requiert des emballages dans des sacs.

Le prix fluctue selon les périodes de récoltes, où le produit est abondant sur les marchés locaux, et de rareté, notamment au moment des semis. Il n'existe aucune organisation spécifique de producteurs d'arachide.

2.2.1 La collecte des arachides coque assurée par les wali-gara

La collecte de l'arachide auprès des producteurs est assurée par les wali-gara. Wali-gara signifie en sango les femmes du marché. Ce sont des acteurs centraux pour de nombreuses filières agricoles, et en particulier pour la filière arachide, puisqu'elles assurent le rôle d'intermédiaires entre les producteurs et les détaillants.

L'arachide est achetée aux producteurs sous forme de coque. Sa vente est assurée au village ou dans la zone de production par le producteur lui-même ou des membres de sa famille (femmes, enfants, etc.). Les producteurs stockent généralement leur récolte individuellement dans leur maison. Ils vendent l'arachide coque soit dans leur village soit dans un des marchés de la Commune.

Dans le premier cas, ce sont les wali-gara qui assurent le transport du produit depuis les zones de productions jusqu'aux marchés, dans l'autre ce sont les producteurs eux-mêmes.

Les arachides sont vendues par cuvette (ngawi), représentant 8 kg d'arachide coque. Elles sont ensuite stockées dans des sacs (750 FCFA pour l'achat et conditionnement dans un sac) et entreposés dans les maisons d'habitation ou dépôts appartenant à d'autres par les wali-gara moyennant des frais de 100 FCFA par sac (pour une durée d'une semaine). Le plus souvent les producteurs vendent leurs récoltes immédiatement (entre juillet et novembre) tandis que les wali-gara cherchent à écouler leurs stocks au prix fort afin de maximiser leurs marges.

Tableau 6 : Prix de la cuvette d'arachide en coque entre les principaux marchés

Marché	Type de marché	Prix en période d'abondance	Prix en période de rareté
Wando	Marché primaire/production (au niveau d'un des villages de la commune)	1500	2500-3000
Waco	Marché secondaire (au niveau du chef-lieu de la commune)	2000	3000-3500
Berberati	Marché de consommation (Centre urbain, hors de la commune)	3000	4000-4500

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Il n'existe pas une marge trop importante sur les prix d'arachide pratiqués dans les différents villages de la commune (y compris avec Wapo le chef-lieu de la commune). Toutefois, les marges de manœuvre ou possibilités de ventes varient selon que les producteurs soient ou non dans une localité où existe ou non un marché. De ce fait, elles sont réduites pour les producteurs qui vivent éloignés des marchés importants tels que Wapo, Wando, Nanzembe et Batouri Danzé. Par conséquent, il est assez difficile pour les producteurs éloignés de ces marchés de trouver des acheteurs, ce qui les oblige souvent à se déplacer même à pied vers ces marchés où se concentrent les acheteurs.

Le transport constitue un poste important. Pour une wali-gara qui désire se rendre à Berberati depuis Wando par exemple, il faut compter une somme de 6500 FCFA pour le transport d'un sac d'arachide de 6 cuvettes :

- 3000 FCFA pour les frais de transport de la marchandise soit 500 FCFA par cuvette d'arachide coque ;
- 2500 FCFA pour les frais de transport de la personne ;

- 1000 FCFA pour les frais de formalités au niveau des barrières dont 500 FCFA à la barrière de Wapo, située dans la commune Basse Batouri et 500 FCFA aux barrières sur l'entrée de Berberati (la barrière appelée « secteur » à l'entrée sud-est sur l'axe Nola et la barrière dénommée « SETAC » située à l'entrée ouest sur l'axe Gamboula).

Tableau 7 : Prix de transport d'un sac d'arachide coque (6 cuvettes soit 48 kg) en fonction des trajets.

Trajet	Prix transport Moto (FCFA)	Prix de transport Véhicule (FCFA)
Wando-Wapo	2000	1000
Wando-Berberati	3000	2000
Wapo-Berberati	1000	500
Nanzembe-Berberati	3000	1000

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Les données ci-dessus traduisent la grande difficulté d'écoulement des produits agricoles et en particulier l'arachide à partir des localités éloignées telles que Nakoe-Ndoe et Batouri-Danzé, situées sur des axes secondaires fortement dégradées ou les conditions et moyens de transport sont difficiles et très coûteux. Dans l'impossibilité de recourir aux services des véhicules qui coutent pourtant au moins deux fois moins chers que les motos, les Wali-gara ne peuvent pas envisager de se faire approvisionner depuis ces localités qui offrent des marges importantes au regard du prix à la cuvette entre les marchés primaires et les marchés secondaires ou de consommation comme ceux de Waco, Nanzembe ou Berberati.

Photo 6 : Marché de Berberati, un des principaux lieux de vente d'arachide coque par les Wali gara



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Les wali-gara peuvent commercialiser en moyenne entre 1248 et 3120 cuvettes (soit 9984 à 24960 kg) d'arachide coque sur une année. La quantité minimum d'arachide coque vendu par jour est de 4 cuvettes tandis que la quantité maximum peut atteindre 10 cuvettes.

Elles écoulent ces stocks principalement à Wando, Wapo et à Berberati, notamment aux détaillantes.

2.2.2 Le marché de détail : transformation en pâte d'arachide et vente

Il convient de préciser que contrairement aux autres communes (Basse Mambere, Ouakanga et Basse Boumbe), il n'existe pas des unités mécanisées de transformation d'arachide en pâte dans la commune Basse Batouri. Dans la commune, le coût de malaxage manuel d'arachide en pâte (pour une cuvette) s'élève à 3250 et se repartit comme suit :

- Décorticage à la main (1000) ;
- Grillage (750) ;
- Ecrasage (1500) ;

Néanmoins, pour bénéficier d'un service moins coûteux et plus rapide, les acteurs de la transformation mettent à profit la proximité géographique de la commune avec Berberati pour répondre à leurs besoins dans ce domaine.

Les détaillantes achètent les arachides coques, les décortiquent, grillent les graines et les transforment en pâte, forme sous laquelle l'arachide est vendue aux consommatrices finales.

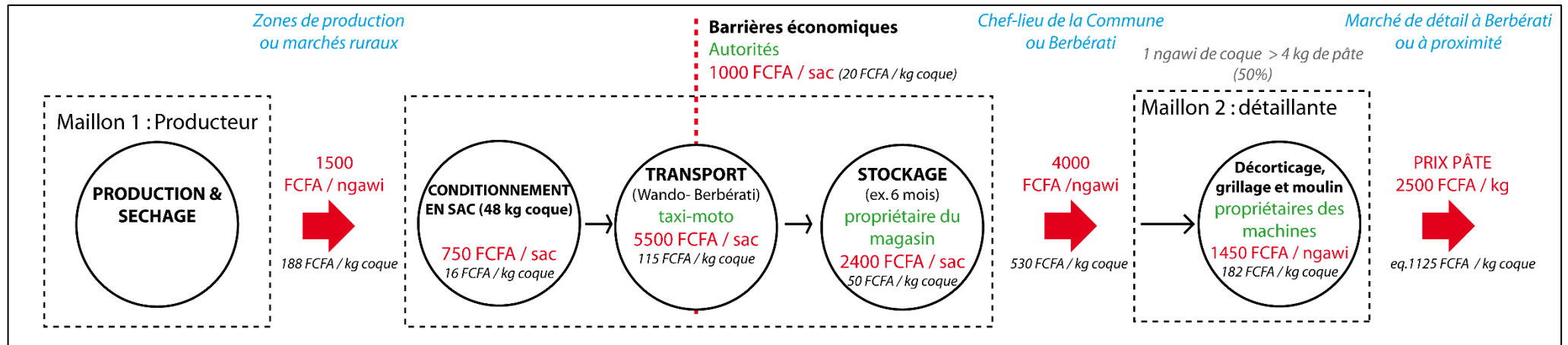
Les quantités achetées par les détaillantes à chaque fois sont relativement réduites : entre 1 et 4 cuvettes à chaque rotation, en fonction de leurs moyens et des marchés où elles écoulent la pâte.

Pour assurer la transformation de l'arachide en pâte, les détaillantes mobilisent généralement des prestataires à Berberati, souvent de jeunes hommes, qui possèdent les moulins, manuels ou à moteur. Le coût pour le malaxage d'une cuvette d'arachide coque en pâte à Berberati est de 300 FCFA. En effet, dans cette ville, les détaillantes d'arachides bénéficient de nombreux autres prestataires et de leurs machines qui leur allègent la tâche. Le décortilage et le nettoyage d'une cuvette coque est de 450 FCFA. Le service de grillage, nettoyage des pellicules et malaxage/écrasage en pâte revient à 1200 FCFA /cuvette. Les clientes étant plus nombreuses, les prestataires qui assurent le fonctionnement des moulins réalisent des économies d'échelle et peuvent proposer un prix plus faible, renforçant encore l'attractivité de ce marché urbain par rapport aux marchés ruraux, notamment Bania. Dans ce dernier marché, les détaillantes doivent elles-mêmes préparer les arachides à la main avant de bénéficier des services du moulin.

La transformation d'une cuvette d'arachide coque (8 kg) permet d'obtenir 4 kg de pâte vendu entre 8 000 et 10 000 FCFA (2 000 à 2 500 FCFA par kg). Etant donné que les pâtes ne sont pas vendues en Kg mais plutôt en petit tas, le nombre de tas qui découle de cette transformation est entre 80 et 100, vendu à 100 FCFA l'unité. Evidemment, comme pour l'arachide coque, les prix fluctuent de manière saisonnière également.

La pâte est vendue soit sur ces mêmes marchés (Bania, Balego), soit à Berberati.

Figure 4 : Représentation schématique de la filière arachide



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

2.2.3 Opportunités et contraintes dans la chaîne de valeur arachide

Pour l'arachide, les facteurs favorables dans la commune Basse Batouri sont entre autres :

- La disponibilité des espaces exploitables et l'absence de pressions foncières ;
- La fertilité des sols et la pluviométrie abondante (9 mois sur 12 dans l'année) ;
- La longue expérience pour ne pas dire une tradition de production arachidière ;
- Un intérêt marqué des populations y compris les jeunes (hommes et femmes) pour la filière ;
- Une technique de transformation artisanale bien présente.

En dépit de ces atouts, des facteurs défavorables minent encore le développement de cette activité. Le tableau qui suit recense les principales contraintes à cette filière tout en proposant des pistes de solution pour la levée de ces obstacles.

Tableau 8 : Contraintes et pistes de solution dans la chaîne de valeur arachide

Maillons	Contraintes/problèmes	Actions à mener et acteurs visés
Production	Cout élevé main d'œuvre (surtout les zones forestières) et difficultés d'accès au financement des intrants agricoles (matériels et semences) ; Des semences de faible qualité, non performantes Manque d'appui en conseil et suivi technique des producteurs ;	Appui matériel ou financier pour l'acquisition de matériel agricole (Etat et ONGs) Mise en place des boutiques d'intrants de qualité avec de semences améliorées (Etat et ONGs) ; Facilitation de l'accès au crédit par des institutions de microfinance ou banques de crédit agricole (Etat et ONGs) ; Déploiement des techniciens agricoles dans la commune (Etat et Commune assurant le plaidoyer) ; Renforcement des capacités des acteurs en technique de production (Etat et ONGs) ;
Transformation	Faible capacité technique et organisationnelle des acteurs de transformation de l'arachide ; Rendement d'extraction faible pour les produits transformés	Renforcement des capacités des acteurs de transformation de l'arachide : dotation en équipement et formation en gestion (ONGs et Etat) ; Réseautage des acteurs (Producteurs, Etat et Communes) ; Appui à l'installation des unités de transformation mécanisées (ONGs et Etat) ;
Commercialisation	Manque d'infrastructures de stockage (magasins de stockage) ; Attaque permanente des rongeurs (rats, etc.) ; Vol d'une partie de récolte ; Insuffisance d'infrastructures de commercialisation (marchés) ; Enclavement des zones de production rendant élevé les coûts de transport et difficiles l'évacuation de produits	Construction des magasins de stockage dotés de palettes à l'intérieur et fourniture des produits anti-rongeurs (Etat et ONG) ; Entretiens des routes et pistes rurales (Etat et commune); Construction des hangars sur les marchés primaires et secondaires pour améliorer les conditions de vente (Communes et ONGs) ; Entretiens de routes, pistes rurales et ponts puis appui en poussettes pour l'évacuation du produit des zones reculées vers les principaux marchés primaires.

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

2.3 Le manioc

2.3.1 *La commercialisation du manioc par les Wali-Gara*

Bien que sa demande locale reste importante, le manioc est essentiellement une culture de subsistance car une grande partie de la production est autoconsommée. Les ménages produisent en moyenne 10 cuvettes par semaine dont les deux tiers sont destinés à la consommation de la famille.

Contrairement aux autres spéculations, certains producteurs vendent le manioc sur pied avant la récolte. Cette pratique assez courante et désavantageuse par rapport à la vente des produits transformés (cossette, farine, etc) intervient lorsque les ménages doivent faire face à des dépenses imprévues ou souhaitent se décharger des contraintes lourdes liées à l'entretien des champs et activités de transformation.

Les produits issus de la transformation du manioc dans la commune Basse Batouri sont constitués de manioc frais (grillé ou bouillis), des cossettes, du Chikwangue et de farine de manioc. Si la farine s'obtient grâce à l'utilisation des moulins mécanisés qu'on trouve dans les différents villages de la commune, la transformation en cossette, farine ou chikwangue se fait manuellement selon les procédés de fermentation, de bouillis ou de séchage.

Comme pour l'arachide, les activités de commerce de gros sont principalement faites par les femmes Wali-Gara. On y trouve à la fois des grossistes et des détaillantes. Les grossistes se déplacent dans les villages au niveau des marchés primaires situés près des exploitations afin d'acheter le produit (souvent en cossette) directement auprès du producteur et le revendre soit aux détaillantes soit directement aux consommateurs finaux. Les détaillantes de leur côté s'approvisionnent sur les marchés secondaires et acheminent le produit vers les gros villages (Wapo, Wando, Nanzembe) et les centres urbains de grande consommation (Berberati). Les produits de transformation issus du manioc qui sont généralement vendus par les détaillantes sont le manioc en cossette, la farine de manioc et le chikwangue.

A l'instar de la plupart des produits agricoles de la commune, le manioc se vend en cuvette (Ngawi) et le prix de vente varient en fonction des périodes et des différents marchés. Généralement en saison sèche, (entre novembre et mars) le prix de la cuvette est en baisse. Il s'explique par l'abondance du produit à cette période de l'année ou les activités champêtres

sont de faible intensité ou quasi inexistante. Les producteurs consacrent plus de temps de travail à la transformation. Par contre, à partir d'avril et jusqu'à la période des récoltes, les prix sont à la hausse. Les femmes qui assurent en grande partie la récolte, la transformation et la vente sont non seulement de moins en moins disponibles à cause de l'intensité des travaux champêtres mais de plus, les précipitations rendent plus difficiles les conditions de transformation de ce produit.

Photo 10 : Marché de Wapo, un des principaux lieux de vente de manioc en cossette de la commune



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Photo 11 : Des femmes Wali Gara venues acheter de manioc en cossette sur le marché de Wando



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Photo 12 : Vente de la farine de manioc par les Wali Gara détaillantes à Berberati



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Tableau 9 : Prix de la cuvette de manioc en cossette entre les principaux marchés

Marché	Type de marché	Prix en période d'abondance	Prix en période de rareté
Wapo/Wando	Marché primaire/production (dans la commune)	1250-1500	2000-3000
Timberland	Marché secondaire (situé dans la commune)	3000-3500	4000-5000
Berberati	Marché de consommation (hors commune)	1500-2000	3000-4000
Sosso-Nakombo	Marché de consommation (hors commune)	3500-4000	5000 et plus

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Le séchage, le stockage et le transport restent encore des contraintes majeures pour les producteurs. Les produits transformés ne sont pas conservables dans la durée (au-delà de 2 semaines). Le transport des tubercules des champs vers les points de rouissage se fait par portage sur la tête.

2.3.2 Opportunités et contraintes dans la chaîne de valeur manioc

Les principales opportunités pour le développement de cette filière dans la Commune de Basse Batouri sont :

- un potentiel de production agricole à valoriser au regard de la taille des exploitations actuelles et des ressources agricoles ;

- une forte demande dans la commune (Nanzembe, Wapo, Timberland, etc) et à l'extérieur (Berberati) ainsi que des prix incitatifs à certaines périodes de l'année (période de soudure) ;
- une existence des grands marchés potentiels de vente (Berberati) ;
- une activité décrite comme rémunératrice par les principaux acteurs ;
- Un produit qui constitue l'aliment de base pour la population en RCA et dans la commune.

Tableau 10 : Contraintes et pistes de solution dans la chaîne de valeur manioc

Maillons	Contraintes/problèmes	Actions à mener et acteurs visés
Production	Faiblesse des superficies cultivées et donc de la production ; Accès limités aux variétés de bouture de manioc de qualité ;	Promouvoir la production par l'amélioration des moyens et techniques de production (Etat, Commune et ONGs) ; Appuyer les producteurs avec des variétés de manioc résistantes aux pathologies végétales qui déciment les boutures et limitent fortement la production (Etat, Commune) ;
Transformation	Faible technique diversifiée de transformation du produit ; Faible capacité technique des acteurs de transformation de manioc ; Faible performance des unités de transformation ; Difficultés d'accès au financement pour le démarrage ou le développement des activités de transformation ;	Formation des acteurs sur les nouvelles techniques de transformation de manioc (Etat, ONGs) ; Appui en moyens matériels ou financier pour l'acquisition des équipements de transformation plus performants (Etat, ONGs) ; Appui en financement pour l'acquisition des unités de transformation mécanisée (Etat, ONGs) ;
Commercialisation	Produit fortement périssable ; Manque d'infrastructures de stockage appropriées (difficultés de conditionnement et conservation des produits transformés ; Cout élevé de transport et dégradation des infrastructures routières ; Insuffisance des infrastructures de commercialisation dans certains de principales zones de production.	Construction des magasins de stockage ou de dépôts disposant des palettes (ONGs et Etat) ; Entretiens des routes et pistes rurales pour favoriser l'acheminement des matières premières et les produits issus de la transformation (Etat) ; Construction des hangars sur les marchés primaires pour faciliter la commercialisation du produit (Commune, Etat et ONGs).

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

2.4 Filière petits ruminants : ovins et caprins

Parmi les filières animales, les ovins/caprins et lait sont celles qui présentent selon les acteurs communaux à la fois des opportunités pour les jeunes de toutes les catégories (hommes et femmes ; agriculteurs et éleveurs) et un fort potentiel de développement économique pour la Commune.

2.4.1 La commercialisation des moutons et des chèvres

Les animaux sont vendus sur pieds sur les marchés de production. Il n'existe pas de commerçants spécialisés dans cette activité. Les acheteurs sont des usagers de la route, comme les camionneurs, ou des particuliers qui les revendent aux grilleurs ou restaurateurs. Les principaux lieux de consommation sont les gros villages de la Commune (Wapo, Wando, Nanzembe) et Berberati, hors de la Commune. Certains producteurs acheminent eux même leurs animaux sur ces marchés pour les vendre. Même si les jeunes hommes et femmes font également l'élevage des petits ruminants (ovins et caprins), ils sont surtout positionnés sur la transformation avec un intérêt spécifique des jeunes femmes pour la restauration/brochettes et un penchant des jeunes hommes pour les grillades.

Tableau 91 : Evolution des prix des caprins de 2 ans selon les espèces et les différents marchés

Marché	Mâle / femelle	Fourchette de prix (en FCFA)
Wando	Male	20 000-25 000
	Femelle	25 000-30 000
Gbazi2	Male	20 000-25 000
	Femelle	25 000-30 000
Wapo	Male	25 000-30 000
	Femelle	30 000-35 000
Berberati	Male	30 000-45 000
	Femelle	45 000-60 000

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Les animaux étant vendus sur pied, le besoin en équipement de conservation apparaît surtout pour certaines catégories d'acteurs de transformation (restauration) qui ne disposent pas pour le moment des infrastructures de conservation adaptées et qui se résignent à des techniques de fumage pour minimiser le risque de périssabilité de la viande. Les grilleurs en provenance de Wapo, Wando, Nanzembe et Berberati achètent souvent en grande quantité

pour éviter des déplacements incessants, dans les zones de production. A cet effet, des enclos sont nécessaires pour garder les animaux pendant la durée de l'achat et de l'écoulement des produits transformés.

Comme pour les produits agricoles, les moyens de transport les plus sollicités demeurent les motocyclettes (taxi-moto) suivis des camions (grumiers) et des véhicules légers.

2.4.2 L'utilisation des moutons et des chèvres dans les grillades et restaurants

L'activité de transformation reste encore faible avec très peu de personnes qui exercent dans ce domaine. Le premier niveau de transformation est la viande mais elle n'est pas vendue à l'état frais comme c'est le cas pour la viande de bœuf. Des transformations se font en viande grillées par les grilleurs ou en viande soupée par les restaurateurs/gargotiers. Quelques rares restaurants/gargoteries tenus par les femmes sont localisés dans la commune notamment à Wapo, Wando et Nanzembe. Il en est de même pour les grilleurs qui vendent de la viande grillée dans ces deux localités principalement.

Les chèvres sont plus utilisées en grillade que les moutons car ils coûtent beaucoup moins chers (25 000 FCFA pour les femelles et 20 000 FCFA pour les males). Le prix d'un mouton peut atteindre jusqu'à 70 000 FCFA, un montant qui n'est pas à la portée des restaurateurs.

Les infrastructures de transformation les plus essentiels font défaut pour le moment. Il manque des aires d'abattages/abattoirs aux conditions sanitaires appropriées dans la commune. Bien que la réglementation impose aux bouchers d'abattre les animaux dans des aires d'abattage agréées impliquant des inspections vétérinaires, le délabrement ou l'absence des infrastructures d'abattage dans la commune encourage des pratiques contraires à cette réglementation et des risques pour la santé humaine d'autant plus que le contrôle sanitaire de la viande n'est pas assuré.

Au niveau des transformateurs, les moyens de travail tels que les ustensiles de cuisine, au grillage et aux locaux (hangars) et mobiliers pour la réception des clients sont limités.

2.4.3 Opportunités et contraintes dans la chaîne de valeur filière « petit élevage »

Les atouts dans cette filière sont caractérisés tout d'abord par l'existence d'une production de race locale. Ensuite, un dynamisme de la filière tiré par une demande surtout en période de

grandes fêtes. Enfin, un circuit de commercialisation qui ne souffre pas d'absence de marchés potentiels.

Tableau 12 : Contraintes et pistes de solutions dans la chaîne de valeur Ovins/Caprins

Maillons	Contraintes/problèmes	Actions à mener et acteurs visés
Production	Faible maîtrise des techniques d'élevage ; Recrudescence des pathologies et indisponibilité des intrants (produits vétérinaires) ; Manque de ressources pour acquérir à bon marché les espèces améliorées et démarrer l'élevage ; Insuffisance d'encadrement technique et de suivi des éleveurs ; Vol de bétail ;	Renforcement des capacités des acteurs en techniques de production (Etat et ONGs) ; Organisation permanente des campagnes de vaccination/déparasitage (Etat et ONGs), mise en place des boutiques d'intrants vétérinaires (Etat et ONGs) et déploiement des techniciens vétérinaires dans la commune (Etat et Commune en ce qui concerne le plaidoyer) ; Facilitation de l'accès au crédit par des institutions de microfinance ou des banques de crédit agricole (Etat et ONGs) ; Promotion d'élevage en enclos (Producteurs, Commune et ONGs) et réglementation relative à la divagation des animaux (Commune, Etat) ;
Transformation	Faible capacité technique et organisationnelle des acteurs de transformation ; Insuffisance des équipements ou infrastructures de transformation ; Difficultés d'accès au financement pour le démarrage des activités de transformation ;	Renforcement de capacité des acteurs de la transformation en technique et gestion (ONGs et Etat) ; Organisation des acteurs de transformation en réseaux (ONGs et Etat) ; Appui en équipements de transformation et de conservation de la viande (Etat et ONGs) ; Appui à l'installation des personnes souhaitant se lancer dans ce domaine (ONGs, Etat) ;
Commercialisation	Manque d'infrastructures de stockage appropriées pour la conservation de la viande ; Coût de transport élevé et difficultés d'évacuation des produits animaux due à la dégradation avancée de l'état des routes ; Insuffisance des infrastructures de commercialisation notamment des marchés construits à certains endroits.	Appui en équipements de conservation tels que réfrigérateurs avec panneaux solaires (ONGs et Etat) ; Entretiens des routes et ponts pour favoriser l'évacuation du produit et réduire les coûts de transport (Etat) ; Construction des magasins d'intrants vétérinaires et des hangars de marchés (Etat et ONGs) ;

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

2.5 La filière laitière : chaîne de valeur bétail-lait

Les produits laitiers (lait frais, lait fermenté, etc.) sont les mêmes pour tous les marchés de consommation mais d'autres produits de la transformation du lait sont spécifiquement destinés aux zones urbaines comme l'huile à base de lait de vache (beurre clarifié). La production du lait est assurée en grande partie par les femmes d'éleveurs.

2.5.1 La vente du lait de vache par les femmes d'éleveurs

Elle est destinée à l'autoconsommation des ménages (surtout éleveurs) et à la vente. Le lait est un produit essentiel pour les ménages éleveurs car il procure de revenu complémentaire et assure la sécurité alimentaire. La vente de ces produits laitiers est également contrôlée par les femmes qui transportent elle-même à pied ces produits jusqu'aux grands marchés de consommation, Wapo, Wando pour la Commune et Berberati. Dans certains cas, elles empruntent des taxi-moto pour effectuer le déplacement.

Il n'existe pas d'unité de transformation du lait mécanisée ou motorisée dans la Commune ni même dans la préfecture. Les transformations se font donc de manière manuelle et le savoir-faire est détenu exclusivement par les femmes peules qui font passer le lait de l'état frais en lait fermenté ou encore en beurre.

Photo 13 : Femme éleveur peule trayant le lait de vache destiné à la vente



Photo 14 : vendeuse de lait de vache de Gbazi2 en partance pour Berberati



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Les équipements de transformations sont constitués notamment des récipients pour collecter le lait frais, desalebasses et des poches en peaux tannées pour réussir le processus de fermentation du lait.

2.5.2 Opportunités dans la chaîne de valeur laitière

La présence d'éleveurs dans la Commune rend disponible le lait. Les femmes peules détiennent le savoir-faire. Enfin, il existe des débouchés potentiels pour les produits laitiers y compris en dehors de la Commune.

Tableau 103 : Contraintes et pistes de solutions dans la chaîne de valeur laitière

Maillons	Contraintes/problèmes	Actions à mener et acteurs visés
Production	Faiblesse de la production et pénibilité des tâches ;	Appui à la recapitalisation du cheptel des producteurs pour accroître le niveau de production en lait (Etat et ONGs) ;
Transformation	Approvisionnement dépendant exclusivement de la taille du troupeau familial et de l'effectif des vaches en lactation dans le troupeau ; Insuffisances des équipements de transformation et manque des équipements de conservation ;	Diversification des sources d'approvisionnement en lait à travers la promotion et l'organisation d'un réseau d'actrice dans la commune : partage d'expériences et satisfaction des besoins en production (ONGs, Commune) ; Dotation des transformatrices en équipements de transformation et conservation des produits laitiers (Glacière, Récipients, Bidons, Assiettes, louches, etc.) ; Installation des unités de transformation semi-industrielle de lait ;
Commercialisation	Débouchés encore limités au marché de Wapo, Wando et Berberati ; Coût de transport lié au déplacement.	Facilitation de l'accès des femmes aux marchés (Commune et ONGs) ; Amélioration des conditions d'acheminement du produit sur les marchés et des coûts des transports (Etat et Commune).

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

2.6 La pisciculture

Le circuit de commercialisation des poissons de pisciculture est très court et peu développé avec des acheteurs qui viennent principalement de Berberati. La transformation (fumage ou séchage) est quasi inexistante, du fait d'un faible niveau de production et aussi parce que les poissons vendus à l'état frais sont mieux valorisés.

Photo 15 : Vue des étangs piscicoles autour de Wapo



Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Bien que la commune ne dispose que très peu de étangs piscicoles aménagés et des personnes disposant d'un savoir-faire avéré dans ce domaine, l'activité piscicole est considérée comme une nouvelle source potentielle de revenu par beaucoup d'agriculteurs. La demande en poissons reste importante pendant que l'offre est insuffisante avec des marchés potentiels dans la Commune et ailleurs. Les espaces disponibles et les conditions agroécologiques permettent de mieux valoriser le potentiel productif.

Tableau 114 : Contraintes et pistes de solutions dans la chaîne de valeur poisson de pisciculture

Maillons	Contraintes/problèmes	Actions à mener et acteurs visés
Production	Faible capacité technique et moderne de la production (lâchage des digues) ; Absence d'encadrement ; Vols et manque d'infrastructures de production ; Problème d'aménagement des espaces dédiées à cette activité ; Accès au foncier surtout autour de Waco ou l'acquisition d'une parcelle peut atteindre 100 000 FCFA	Renforcement de capacité des producteurs de poissons en technique de construction de bassins, suivi et élevage des poissons (Etat et ONGs) ; Appui des producteurs en équipements de production et sécurisation des bassins piscicoles (fils barbelés, pèles, brouettes, tuyaux, sacs ainsi que des espèces améliorées des alevins (ONGs et Etat) ; Aménagement des espaces (Commune, Etat) ;
Transformation	Pas d'activité de transformation mais problème de conservation par manque d'équipement approprié ;	Promotion de la transformation et appui en infrastructures de conservation et de transformation (ONG et Etat) ;
Commercialisation	Absence d'organisation dans le circuit de commercialisation (Accès des producteurs limité aux marchés de production, ce qui réduit leurs marges bénéficiaires.	Organisation des acteurs pour le développement des circuits de commercialisation (Etat et Commune).

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Axes et actions de la stratégie de développement économique de la Commune

Trois actions en lien avec les filières prioritaires sont à mener dans le cadre de cette stratégie afin de favoriser le développement économique local :

- L'appui à l'installation des jeunes ruraux porteurs de projets ;
- L'appui aux initiatives/projets des Organisations des Producteurs Agricoles Rurales (OPAR) ;
- L'appui aux initiatives/projets de la commune.

1 L'appui à l'installation des jeunes porteurs de projets

Les jeunes ruraux représentent une grande masse de la population rurale mais sont souvent confrontés aux problèmes d'accès à l'emploi ou de démarrage d'une activité économique qui les maintient dans la dépendance économique et le désœuvrement. Fort de ce constat et également du fait que les programmes de développement économique prennent rarement en compte les projets des jeunes ruraux qui sont pourtant indispensables pour le développement économique des territoires dans lesquelles ils vivent, il apparaît donc urgent de pouvoir procurer des emplois productifs, rémunérateurs et attractifs, à la jeunesse désœuvrée par la formation et l'appui au démarrage de leurs activités.

Dans le cadre de la présente stratégie communale des filières agro-pastorales, les projets portés par les jeunes, hommes et femmes, agriculteurs et éleveurs, s'inscrivent dans les filières identifiées comme prioritaires par les acteurs de la Commune.

Tableau 125 : Opportunités pour l'installation des jeunes dans la commune

Activités propices aux projets des jeunes	Zones concernées dans la commune	Catégories de jeunes cibles
Transformation et commercialisation de l'arachide	Tapourou, Nakoe-Ndoe	Jeunes hommes et femmes issues de ménages agriculteurs
Production des Ovins/Caprins	Tapourou, Batouri-Danzé et Nakoe-Ndoe	Jeunes hommes et femmes issus de ménages agriculteurs pour les caprins ; Jeunes hommes et femmes issus des ménages éleveurs pour les ovins.
Transformation des Caprins/Ovins/Bovins	Tapourou, Nanzembe	Jeunes hommes et femmes issus de deux catégories de ménages
Production de bovin + transformation de lait de vache	Batouri-Danzé et Tapourou	Jeunes femmes issues de ménages éleveurs
Production et commercialisation des poissons	Tapourou ; Nanzembe et Batouri-Danzé	Jeunes hommes et femmes issus des ménages agriculteurs

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

A ce stade d'analyse qui n'intègre pas encore la sélection définitive des projets portés par les jeunes de la Commune ni leur étude de faisabilité (viabilité technique et économique des activités), il ressort qu'au regard des échanges avec les jeunes et les autres acteurs de la Commune et de la prise en compte des atouts et contraintes de toutes les filières priorisées, les activités suivantes offrent le moins de contraintes et le plus d'opportunités pour l'installation des jeunes ruraux de la Commune Basse Batouri :

- La transformation et commercialisation de l'arachide ;
- La transformation et commercialisation du manioc ;
- La production des ovins/caprins ;
- La transformation des ovins/caprins/Bovins ;
- La production de bovins et transformation de lait ;
- La production et commercialisation de poissons

Les chenilles qui apparaissent pourtant sur la liste des filières priorisées sont caractérisées par des activités ponctuelles, saisonnière de très courte durée sur l'année (1 mois en général). Les appuis dans le cadre du projet I Yeke Oko ne pourront donc être programmés au moment judicieux.

Il est proposé d'associer les appuis à la filière bovine aux appuis spécifiquement ciblés sur la filière laitière et ceci pour garantir une meilleure acceptabilité par l'ensemble des acteurs de la Commune.

2 L'accompagnement des initiatives des Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales (OPAR)

Les activités des OPAR reconnues comme indispensable pour le développement des filières agropastorales sont freinées par le manque de ressources permettant à ces organisations de mettre en œuvre leurs propres initiatives économiques.

L'intégration des OPAR dans la stratégie communale de développement des filières agropastorales se justifie par leur proximité avec les producteurs et par les services qu'elles rendent déjà aux producteurs (notamment de plaidoyer). Il ne s'agit pas d'imposer de l'extérieur des formes d'actions à ces OPAR mais plutôt de les accompagner à la formulation des initiatives/projets qui leurs sont propres et qui contribueront à l'amélioration des services offerts aux producteurs ainsi qu'au développement économique de la commune. Ces initiatives peuvent porter sur

- Des investissements d'intérêt collectif pour la production, la transformation et la commercialisation des produits agropastoraux ;
- Des échanges d'expériences entre pairs ;
- Le renforcement de leurs capacités internes et de mise en réseau des producteurs ;
- Des études pour faciliter et préparer la décision des acteurs ;
- L'amélioration du circuit économique de commercialisation des produits en identifiant les débouchés potentiels et en tissant les liens entre les acteurs.

3 L'accompagnement des initiatives/projets de la commune

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, et pour assurer le développement économique du territoire, les autorités municipales devraient être au premier plan.

En effet, l'article 123 de la loi portant organisation et fonctionnement des collectivités territoriales en Centrafrique votée et promulguée en 2020 stipule « *La Commune dispose des compétences propres, de compétences partagées avec l'autorité centrale de l'Etat et des compétences transférées par celle-ci. A ce titre, la Commune œuvre pour le développement socioéconomique et culturel de son territoire dans le respect de la loi, de l'unité de la nation et de l'intégrité du territoire national* ». L'appui au développement économique local est donc une composante des missions de la Commune.

La Commune en tant qu'entité juridiquement et financièrement indépendante pourra intervenir directement pour soutenir le développement économique local à travers les initiatives ci-après :

- Créer et faciliter un cadre institutionnel attrayant et fiable ;
- Mettre en place et animer une gouvernance territoriale participative ;
- Promouvoir les infrastructures économiques et marchandes ;
- Appuyer la structuration et à la mise en réseau des producteurs et autres acteurs économiques.

3.1 Créer et faciliter un cadre institutionnel attrayant et fiable

Il s'agira d'alléger la régulation locale par une adaptation des lois, textes et règlements aux contextes et réalités locales dans un souci de réduire le coût et les risques pour les porteurs de projets économiques. A titre d'exemple, on peut citer la facilitation de l'accès au foncier, l'allègement de la fiscalité locale, développer les partenariats public - privés autour de la gestion des infrastructures économiques communales.

3.2 Mettre en place et animer une gouvernance territoriale participative

Pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de la stratégie économique, il importe de promouvoir une approche consensuelle et participative des choix économiques et un climat social apaisé et rassurant pour l'ensemble des acteurs économiques. A cet effet, la commune doit mettre en place et de faire fonctionner un dispositif pour garantir la participation des citoyens et la prise en compte de leurs aspirations dans la planification puis la mise en œuvre des actions de développement de la commune : un Cadre Communal de Concertation et de Dialogue (CCDC). Ce dispositif où tous les acteurs intervenant dans le développement de la Commune sont représentés constituera un cadre de coordination entre le conseil municipal, les partenaires au développement et les acteurs des secteurs pertinents tels que l'agriculture, l'élevage, le commerce, le transport, l'enseignement, la santé, etc.

3.3 Appuyer la structuration et la mise en réseau des producteurs et autres acteurs économiques

La production agro-pastorale est assurée par une multitude de producteurs qui opèrent sur de petites exploitations de taille. Les groupements de base sont la plupart créés de façon opportuniste pour bénéficier des projets d'ONG. On déplore surtout un manque de concertation et de coordination entre ses groupements de base d'une part et entre les autres acteurs économiques d'autre part. Ils ne sont donc pas organisés pour offrir à leurs adhérents les services nécessaires pour la promotion des activités des membres : accès au crédit, à la vulgarisation agricole et aux intrants. La mise en réseau et l'appui au fonctionnement des organisations de producteurs représente aussi une opportunité pour harmoniser les pratiques et procédures entre les opérateurs, ce qui contribue à résoudre dans un cadre concerté les problèmes qui se posent et éventuellement aussi bénéficier des économies d'échelle.

3.4 Promouvoir les infrastructures économiques et marchandes

Le faible niveau des infrastructures économiques a été identifié comme un goulot important à tous les maillons des filières priorisées. Il revient à la Commune d'œuvrer pour la construction et la gestion d'infrastructures économiques et autres aménagements nécessaires. La défectuosité ou le manque des infrastructures marchands (aire d'abattage,

hangars de marché, dépôt de stockage) ne permet pas le développement des activités agricoles et pastorales. Cela constitue un des principaux problèmes à résoudre. La commune devra travailler à mobiliser les partenaires pour la construction de ces infrastructures principalement à Wapo, Wando et Nanzembe afin de faciliter la commercialisation, le stockage, la conservation et la transformation des produits agropastoraux. Outre l'importance économique des filières animales, la viande est un produit très prisé dans la commune et fait partie des habitudes alimentaires de la population. Afin d'éviter des pratiques d'abattage clandestins et faciliter l'évacuation de la viande par les bouchers jusqu'au lieu de vente parfois éloignés, l'amélioration des infrastructures de transformation par la réfection ou construction des aires d'abattages s'avère l'un des éléments essentiels de l'accélération du développement de la filière dans la commune.

De façon concrète et globale, les priorités identifiées en matière d'infrastructures communales sont présentées dans le tableau suivant

Tableau 136 : Besoins de la commune Basse Batouri en infrastructures économiques

Infrastructure	Zones concernées dans la commune	Justifications
Magasins de stockage	Wando	Marché recentrant l'essentiel des échanges dans la commune ; -Manque cruel des infrastructures de stockage pour permettre aux producteurs et commerçants de bien garder leurs produits.
Aires d'abattage	Waco	-Présence des bouchers et une demande existante ; -Sources potentielles de recettes en termes de taxes d'abattage pour la commune -Une contribution à la santé sanitaire des aliments
Hangars ou étales marchés	Nanzembe	Une zone importante de production mais sans infrastructure de commercialisation adéquate. Le marché se tient en plein air dans des conditions assez pénibles pour les offreurs et les demandeurs Source potentielle de recettes pour la commune

Source : Diagnostic économique, IRAM-IYO, Août 2021

Conclusion

L'élaboration du diagnostic et la réflexion sur la stratégie communale de développement des filières agro-pastorales permettent aux acteurs communaux d'envisager des actions adaptées aux potentialités locales par des investissements économiques pertinents et le soutien aux initiatives privés (projets des jeunes) et collectifs (projets des OPAR et de la Commune).

Il ressort de ce diagnostic et des résultats d'analyse filières que la Commune Basse Batouri a des potentialités dans le domaine agropastoral et que les acteurs sont motivés à accompagner le processus de développement des filières. Ils sont cependant confrontés à d'énormes défis dont les principaux sont le manque de ressources et d'infrastructures économiques. Bien que la jeunesse est active et désireuse de s'engager dans des activités agropastorales, il demeure toujours des difficultés relatives à leur insertion socioéconomique notamment du fait du manque cruel de ressources financières pour démarrer une activité ; la faiblesse, voir l'absence, de l'offre de formation initiale et professionnelle ainsi que le faible niveau de compétence entrepreneuriale chez les jeunes.

Pour pallier à ces défis, sortir de cette situation et enclencher un développement durable et équilibré de leur territoire, les acteurs de la Commune Basse Batouri ont priorisé certaines filières agropastorales porteuses (arachide, manioc, pisciculture, ovins/caprins, bovin/lait). C'est sur la base de cette priorisation que seront définis les appuis aux initiatives privés à travers l'accompagnement des jeunes (hommes et femmes, agriculteurs et éleveurs) porteurs de projets ; les appuis aux initiatives collectives des OPAR ; et enfin les appuis à la Commune elle-même, notamment pour les infrastructures économiques.

Ainsi, dans le cadre d'un soutien à cette stratégie de développement des filières agropastorales de la Commune Basse Batouri, l'IRAM dans le cadre du projet I Yeke Oko entend accompagner l'installation de quelques jeunes porteurs de projet en lien avec les filières agropastorales ou maillons prioritaires tels que la transformation & commercialisation de l'arachide, la transformation et commercialisation de l'huile de palme, la production des ovins/caprins, la transformation des ovins/caprins/Bovins et enfin la production de bovins associée à la transformation de lait.

Parallèlement à cette action en faveur des jeunes, il est prévu un appui à la réalisation des infrastructures économiques s'inscrivant dans la stratégie de développement économique : construction de l'aire d'abattage de Wapo, marché de Nanzembe et magasin de stockage de Wando. Pour améliorer la qualité des services offerts à leurs membres et soutenir les producteurs de manière générale, des appuis sont envisagés pour les OPAR de la Commune dans la mise en œuvre des investissements d'intérêt collectifs qui seront définis avec ces OPAR tant du côté des agriculteurs que des éleveurs.